



TROISIEME ACTE

3

LA

COMÉDIE INFERNALE

ou

CONJURATION LIBÉRALE AUX ENFER

PAR

UN ILLUMINÉ

MONTREAL

IMPRIMERIE DU "FRANC-PARLEUR," 9, RUE STE. THÉRÈSE

Ancienne place autrefois occupée par le *Pays*

1872



TROISIEME ACTE

LA

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBERALE AUX ENFERS

PAR

UN ILLUMINE

MONTREAL

IMPRIMERIE DU "FRANC-PARLEUR," 9, RUE STE. THERÈSE

Ancienne place autrefois occupée par le *Pays*

1872



ERRATA.

Quand la COMÉDIE INFERNALE sera terminée en entier, nous y joindrons la liste de toutes les erreurs typographiques qui s'y seront glissées.

Pour cet acte-ci, nous nous faisons un devoir d'indiquer les deux *errata* suivants qui touchent au sens de l'écrit.

1o. page 209, 1r Baal—au lieu de *rationalisme*, lisez : *naturalisme*.

2o. page 250, 1r Baal—au lieu de : *Il faudrait reprocher au Séminaire*, lisez : *Il faudrait reprocher aux adversaires du Séminaire*.

DEDICACE

A LA MÉMOIRE

DE TRÈS SAINT, (*) TRÈS ILLUSTRÉ ET TRÈS CHER A L'ÉGLISE

M. OLIER

FONDATEUR DU SEMINAIRE DE ST. SULPICE, A PARIS

PÈRE VÉNÉRÉ.

J'attaque vos enfants rebelles ; je dévoile leur insubordination contre la sainte hiérarchie de la Famille du Christ ; je mets à jour la longue trame de leurs hostilités, ouvertes ou dissimulées, hardies, ou cauteleuses, publiques, ou hypocrites contre l'autorité diocésaine de mon pays ; et j'ai lu votre vie, et je me suis pénétré de vos maximes, et j'ai médité les grands actes de votre paternité bénie.— Bénissez moi.

(*) Je donne le titre de saint à M. Olier, en témoignage de ma vénération pour sa mémoire, et nullement dans la pensée de prévenir les décisions de Notre Sainte Mère l'Eglise Romaine. Ma soumission absolue aux décrets du St. Siège m'oblige à cette déclaration. Aucun catholique n'ignore combien l'autorité pontificale est chatouilleuse, si je puis m'exprimer ainsi, quand il s'agit d'illustrer une âme de l'honneur des autels ; et, y aurait-il quelque témérité de croire que la conduite des Sulpiciens de Montréal formera pièce au dossier, dans le réquisitoire de l'*Avocat du Diable*, au procès de canonisation de M. Olier ? L'indignité des enfants peut quelquefois être pesée dans les dignités à conférer aux pères.

C'est de cette lecture, c'est de cette pénétration, c'est de cette méditation qu'est née en moi l'idée de dédier à votre mémoire respectée, c'est-à-dire à votre âme bienheureuse, cette partie d'un travail que j'offre à Dieu dans ma conscience, à son Eglise dans mon cœur, et à ma patrie dans mon dévouement.

Dans le rayonnement de l'illumination céleste où votre âme contemple face à face la Vérité invoilée, la Science *incrée* et l'Harmonie infrangible; le Père Tout Puissant, le Verbe fait Chair et l'Esprit Consolateur, la coéternelle et consubstantielle Trinité, vous ne démentez pas les énergies de votre apostolat. Vous fûtes un curé très charitable et très laborieux, un fondateur très humble et très tendre, un redresseur très intrépide et très austère.

Vous imitâtes le Prêtre des Prêtres, Notre Seigneur Jésus-Christ, et mîtes en pratique avec une sagesse inspirée de l'auteur de toute sagesse, avec un équilibre émanant de la source de tout équilibre, cette double parole sortie de la bouche du Fils de l'Homme: "Je vous laisse ma paix," et: "Je ne suis pas venu apporter ici bas la paix, mais la guerre."

Aussi, quand s'allumait sous vos pas la guerre, qui n'est pas la guerre du Christ, mais bien la révolte de Satan; quand murmurait ses discordances à vos oreilles la paix, qui n'est pas la paix du Seigneur, mais cette conciliation acclamée par le monde et maudite du Maître, voyait-on votre charité, votre vraie charité, évoquer des accents dignes de l'Évangile, et rien ne ressemble plus aux "Vœ vobis!" du Livre de Vie que les exécérations et les anathèmes, dont vous frappiez les propres enfants de votre fécondité spirituelle, quand ils se montraient égarés et mutins.

O sublime paternité des saints! Vos colères se signalaient à la fois par les éclats les plus foudroyants des plus terribles menaces et par les éclairs illuminateurs de la plus ardente humilité. "Si propter nos exorta est tempestas," disiez-vous, "dejiciamur in mare." "Si nous devenions la cause de dissensions dans les Eglises, soyons plutôt précipités au fond de la mer." A-t-on jamais rencontré un

élan plus apostolique, plus parfait, plus intérieur, plus paternel et plus douloureux que ce pluriel : " Dejiciamur in mare ? " et quel reflet surnaturel n'y découvre-t-on pas de l'union constante de votre âme avec le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, qui a porté nos fautes, qui a lavé nos iniquités dans son sang adorable et qui s'est chargé du poids de nos langueurs ?

Père vénéré, que devez-vous penser de cette partie du bercail chrétien qui s'appelle l'Eglise de Montréal, où quelques anciens du troupeau font brèche à la porte de la bergerie et s'insurgent contre le choix des paturages ? Et ces indignes héritiers de votre apostolat ne contrastent-ils pas votre cœur d'une suprême tristesse, en revêtant parmi nous la livrée des merceaires, quand, à nos portes, se tiennent si nombreuses ces autres brebis (" alias oves ") dont parle le Sauveur et qu'il faut lui amener (" illas oportet me adducere ") afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur (" unum ovile et unus pastor ").

Et quand je songe que vous avez tant aimé le Canada naissant, que vous auriez tant souhaité de mourir sur cette terre de labeur et de mission, et que, vous auguriez tant de cette Nouvelle-France, dont la prédestination est bien d'être " la petite fille aînée de l'Eglise ! " Vous avez voulu en consacrer vous-même la première conquête à la Ste. Famille, quand vos pionniers de la Vérité ont abordé cette Ile de Montréal qui devrait être le foyer de la lumière évangélique illuminant la grande famille américaine !

C'est pourquoi, dès cette aurore d'un soleil qui luira un jour dans toute sa splendeur,—Oh ! n'est-ce pas, grande âme de catéchiste !—vous vous êtes souvenu que la vieille patrie avait été " faite par les Evêques, " et un des premiers soucis de votre zèle de prêtre, de missionnaire et de Français fut l'établissement d'un siège épiscopal à Ville-Marie, le berceau de notre cité. Un siège épiscopal, quand il n'y avait sur notre sol en friche que quelques vierges héroïques et quelques émissaires de foi, des servantes des pauvres et des courriers de Jésus ! Ah ! que c'était bien là

une idée Catholique, Apostolique et Romaine, l'idée mère de l'Évangélisation. "Quam speciosi pedes evangelizantium bona!"

Hélas! "ce dessein de l'établissement d'un Evêché à Montréal, échoua, disent vos biographes, par l'effet des calculs de la politique et par l'opposition de quelques personnes puissantes." Vous qui pouvez du haut du ciel analyser si clairement les calculs de l'enfer et les oppositions des Esprits de ténèbres, ne découvrez-vous pas quelque "Comédie infernale" dans les longs délais de ce mariage de notre Cité avec son Episcopat? "Uxoratus est enim Episcopus, Ecclesie suæ," disent les livres saints.

Mais Dieu dont la patience est grande parce qu'il est éternel, nous a enfin donné ces noces de notre Religion. "Vocatus est autem Jesus ad nuptias," et ce sont vos propres enfants, O Père méconnu, O Fondateur renié, O Apôtre trahi, oui, vos propres enfants, qui voudraient, attachant des ironies aux flancs de l'Évangile, changer en cette eau insipide et malsaine de l'égoïsme et de l'accaparement le vin généreux et suave des joies apostoliques et de la maternité diosésaine. Intercédez pour nous, Père, soyez toujours dans le ciel l'ami du Canada, et répétez à notre ville, dont le nom de baptême fut le nom de Marie, les paroles prononcées par Marie aux noces de Cana: "Faites tout ce qu'il vous dira." Il: notre évêque, notre pasteur, notre guide, le représentant au milieu de nous du Vicaire infallible de Celui qui est la Voie et la Vérité, la Résurrection et la Vie, le Semeur de la bonne semence, le Maître du champ, le Jardinier céleste, le Vigneron du pressoir.

Quant à moi, Père illustre et vénérable, quant à moi, obscur ouvrier de la pensée, humble fils de l'Église, aimant l'Église plus que la vie, et la justice plus que moi-même, issu d'une famille originaire de cette belle terre de Provence, qui vit aborder sur ces côtes Lazare, le ressuscité de l'amitié du Christ; Marthe, la messagère des appels du Maître; et Magdeleine, la tout explorée de la pénitence et la tout embrasée de l'amour, je vous implore et je

metts mon œuvre sous votre protection. Il y a dix-neuf ans, un de mes frères mourait d'une mort cruelle et violente au service d'une maison de votre Société, du Collège de Montréal. Lévite se préparant au Sacerdoce, il vous a trouvé au seuil de l'éternelle Seigneurie, et vous avez reconnu en lui un fils fidèle et digne de votre race élue. Je veux moi-même bien mériter d'une généalogie spirituelle si haute et j'affronte pour l'honneur de votre Société aussi bien que pour la défense de l'Épiscopat montréalais, ces deux rameaux de l'arbre de la civilisation canadienne, les égratignures des branches stériles et épineuses qui voudraient en étouffer les fruits, et le venin des vers rongeurs qui tenteraient d'en pourrir les racines.

Donnez-moi la persévérance et le courage, la stabilité et la patience, l'investigation et l'abnégation, la douceur et l'énergie, la droiture et l'humilité; que ma conscience et ma plume vivent en paix dans la compagnie des Olier, des Roch, des Lartigue, des Bédard, des Charbonnel, des Musart, des Pinsonneault, et qu'elles apportent à votre œuvre, un tribut de concours; à vos espérances, un tribut d'efforts; à votre mémoire un tribut de vénération, en arrachant le masque qui cache à mes concitoyens la face des Roux, des Qublier, des Conte, des Arraud, des Larue, des Martineau, des Bayle, des Rousselot.

Amen, Amen.

UN ILLUMINÉ.

Montréal ce 19 Mars 1872,

En la fête de St. Joseph, *illuminé* sur le mystère de l'Incarnation, *illuminé* sur la trame infernale de la persécution d'Hérode, patron des hommes intérieurs, patron des écrivains catholiques, patron des familles spirituelles, patron de toutes les fidélités, patron des missions secrètes, patron du Canada, patron de l'Église Universelle.

Personnages.

LUCIFER,	PRINCE DES DÉMANS.
BELZEBUTH,	PRINCE DES SÉRAPHINS.
BABEL,	PRINCE DES VERTUS.
OLIVOR,	PRINCE DES ARCHANGES.
BAALBERITH,	PRINCE DES ANGES.
AXAPHAT,	GÉNÉRAL DES TRÔNES.
FUME-BOUCHE,	LIEUTENANT DES PUISSANCES.
PERRIER,	DUK DES EMPIRES.
BELIAS,	AMIRAL DES VERTUS.
BAAL,	VIEUX CHEF RETIRÉ DU SERVICE.

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBERALE AUX ENFERS

TROISIEME ACTE

La Scène se passe le 15 Dec. 1871, dans le Cabinet privé de Lucifer, à l'angle nord du *Pandæmonium*.

SCENE I.

Lucifer et Baal.

LUCIFER.

Ainsi, cher et bien-aimé Baal, ma sérénité n'est qu'apparente.

Je parle, d'espérance, et je désespère ; je prêche le courage, et je suis découragé ; je manifeste de la joie, du bonheur, et au fond, dans le vrai, je suis malheureux, très malheureux.

BAAL.

Jamais, illustre monarque, ta parole amie et ta pensée intime ne m'ont parlé de la sorte.

Jamais ton mâle et indomptable esprit, en s'abandonnant tout entier à moi, ne m'est apparu avec de telles défaillances.

Que se passe-t-il au ciel, sur terre ou dans les enfers pour que le génie du mal se trouble tout-à-coup, et tombe dans un affaissement léthargique aussi étrange ?

LUCIFER.

Ce qu'il y a, mon cher Baal, c'est que le monde, mon domaine, s'use et s'en va.

BAAL.

Il s'use dans le mal, et il s'en va à la perdition ; c'est-à-dire qu'il nous vient, qu'il nous arrive !

Y a-t-il là quelque chose de malheureux ? Ne devons-nous pas plutôt nous en réjouir, nous en féliciter ?

LUCIFER.

Le monde s'use dans le mal ; il s'use au mal et il s'en va ; mais il s'en va ailleurs qu'ici, il s'en va à Dieu.

Voilà ce que tu ignores, ce que je sais pour mon éternel désespoir.

BAAL.

Tu m'étonnes, illustre monarque !

Comment, perdu dans le mal, le monde peut-il s'en aller à Dieu ?

LUCIFER.

Il y a ici un mystère profond que tu ignores, que l'enfer ne sait pas, que l'homme ne comprend pas toujours et que je connais.

Ce mystère, je vais te le confier, à la condition que tu ne le découvriras jamais.

BAAL.

Parle ! Je suis l'abîme qui ne rend jamais ce qu'il a reçu.

LUCIFER.

Je le sais. Tu es le tombeau, où depuis notre infortune, j'ensevelis mes craintes et mes espérances sans que jamais tes lèvres, comme ces pierres sépulcrales sans effigies, aient trahi la physionomie de l'âme qui s'était abimée toute entière dans la tienne. Aussi, te dirai-je tout, jusqu'à notre éternelle folie.....

BAAL.

Pourquoi ce mot de folie ? Est-ce que notre guerre.....

LUCIFER.

Je comprends l'objection. Je dis "folie" et c'est avec le sentiment profond de notre égarement.

Nous luttons contre Dieu, afin de lui arracher les âmes, et voilà que notre lutte même conduit les âmes à la vérité, à la vie et au bien.

BAAL.

Lucifer ! Cher et bien-aimé Lucifer ! la douleur t'accable, et ton esprit attristé murmure dans son délire, une parole qui serait coupable si elle n'était insensée.

LUCIFER.

Ecoute, et tu verras si mon esprit s'égare. La première fois que nous avons parlé à l'homme, nous lui avons dit : "Désobéis à Dieu et tu deviendras semblable à Lui." L'homme a cru en cette promesse, et il a été trompé. Il a cru trouver la puissance, la sagesse, le bonheur, la science infinie dans sa désobéissance : il n'a trouvé que la faiblesse, la folie, la douleur, la souffrance et l'ignorance. Ça a été fini : le premier homme n'a plus eu foi en nos promesses, il s'est attaché à Dieu et ne l'a plus quitté. Donc, la première parole de l'enfer à l'homme a été une parole de folie, puisqu'elle nous a tous convaincus de mensonges.

BAAL.

Oui ! mais quelle parole aurait-il fallu prononcer ?

LUCIFER.

Je n'en sais rien. Ce qui est certain, c'est que cette parole, formulée par tout ce que l'enfer a de sagesse, de lumière et de science fut une parole insensée : " Il ne faut jamais rien promettre, qu'on ne puisse tenir".....

BAAL.

Cependant, l'homme.....

LUCIFER.

Laisse-moi poursuivre. Dieu avait fait sa promesse : il l'a tenue ;—il a été convaincu de vérité.

A peine l'homme eût-il péché qu'il vit venir le cortège de maux que Dieu lui avait promis, et sans que personne eut besoin de l'y inviter, il commença de se repentir. L'Éternel le vit ; il en fut touché ; il résolut de sauver l'homme ; il promit un rédempteur.

Ce rédempteur nous a vaincus, nous et nos calculs, nous et notre œuvre, nous et nos espérances.

Nous avons rêvé la perte totale du genre humain, et le Rédempteur a sauvé le genre humain.

Nous avons compté sur une première faute pour peupler l'enfer, et voilà que cette faute tourne si bien contre nous, que les hommes l'appellent l'heureuse faute. " felix culpa ".

BAAL.

Dépendait-il de nous d'empêcher la rédemption ?

LUCIFER.

Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que notre faute, à nous, a été irrémissible et qu'en péchant, nous avons été perdus sans ressource.

Ne pouvions-nous pas ménager, à la faute d'Adam, un degré de malice, tel que Dieu se fut trouvé dans l'impossibilité de pardonner ?

BAAL.

Peut-être.

LUCIFER.

Cette simple probabilité est contre nous. Elle prouve, dans une certaine mesure, combien grande est notre folie et notre impuissance.

Nous voulions perdre tous les hommes, et nous avons misérablement échoué dans notre projet. Nous sommes confondus.

BAAL.

Si nous n'avons pas réussi en tout, nous avons au moins réussi en partie.

LUCIFER.

Sans doute, bien des âmes ne verront jamais Dieu. Mais qu'est-ce que le nombre des âmes perdues, en présence des âmes sauvées ? D'ailleurs que nous propositions-nous au jour de la tentation de l'homme ? Qu'attendions-nous de sa chute ? Le genre humain a été créé pour le service et pour la gloire de Dieu.

Voilà ce que nous voulions empêcher, à quelque prix que ce fut.

Eh bien ! en faisant aussi grande que possible la part du mal, est-ce que l'humanité a cessé un moment de rendre à l'Eternel l'honneur et les services qui lui sont dus ?

BAAL.

Hélas ! Non !

LUCIFER.

Même dans les plus mauvais jours, du sein de nos sociétés les plus perverses, s'est élevé vers le ciel l'encens de la prière, de l'adoration, de la louange et de l'amour.

L'Enfer a eu, à toutes les époques, ses étendards et ses soldats ; mais qu'ont fait ces armées ? Le mal, c'est à dire

la négation, le rien ; elles ont gagné des batailles, elles ont détruit ; mais elles n'ont rien édifié, rien bâti, rien laissé de subsistant derrière elles, que la trace d'une éternelle impuissance.

Vois, au contraire, les phalanges du Très-Haut. Compte, si tu le peux, les victoires remportées, les villes prises, les nations conquises, les empires fondés, les peuples élevés par les armées du Seigneur.

Nous avons régné, mais sur le néant. Dieu règne, mais sur la vie.

Et tout cela par notre folie. Nous n'avons pas su lutter contre l'Éternel. Notre sagesse, notre haine, notre puissance et notre orgueil conjurés contre lui, n'ont servi qu'à nous montrer notre néant et notre impuissance.

BAAL.

Avoue, cependant, illustre et cher monarque, que jamais plus que maintenant notre règne n'a été aussi prospère, aussi étendu et aussi florissant, et que, par conséquent, jamais moins que maintenant il peut nous être permis de désespérer.

LUCIFER.

Soit ! Nous régnons partout. Cependant que pouvons-nous pour ce monde qui nous adore ? Les gouvernements ont apostasié, les nations sont perverties, les sciences sont athées ; mais où est la vie des intelligences, la prospérité des peuples et la force du Pouvoir Public ? Est-ce que tout ne porte pas, avec le sceau de notre domination, le cachet d'une déplorable faiblesse ?

Voilà le mot de la situation, mon cher Baal, et voilà aussi ce qui appelle mes trop justes alarmes.

Jamais, quoique fasse l'enfer, le mal n'édifiera ; jamais il ne communiquera la vie au genre humain.

Or, qu'espérer d'un règne impuissant à créer, à élever et à fortifier ?

BAAL.

Peu !

LUCIFER.

Ce n'est pas seulement l'inertie qui est le cachet de nos œuvres ; c'est surtout la malédiction ! C'est pardessus tout la mort ! Eh bien ! le monde est fatigué de la malédiction, il est las de mourir. Dans ses souffrances, dans ses isollements et dans son déshonneur, dans les besoins qui le tourmentent, dans le malaise qui le travaille, et dans les aspirations qui l'agitent, le genre humain se relève et s'en va vers celui qui lui donnera le repos, la paix, la prospérité, le bonheur et la vie !

BAAL.

Je crois que tu t'abuses, illustre monarque. La société ne fait-elle pas, en ce moment, un effort désespéré pour se passer du christianisme ? Ne cherche-t-elle pas à s'organiser sans l'Eglise ?

LUCIFER.

La société veut s'organiser sans l'Eglise. Il y a longtemps qu'elle rêve ce projet insensé. A-t-elle réussi, réussira-t-elle ? Depuis que les nations manquent à l'Eglise, de froides ténèbres pèsent sur les générations ; les bases sociales s'ébranlent, l'ordre croule misérablement. Les célestes clartés, les chauds rayons de vie du soleil de la vérité ne se lèvent plus sur un grand nombre de peuples, et les peuples inclinent à la ruine.

BAAL.

Qu'importe la ruine quand le Christ est chassé et son Eglise repoussée ?

LUCIFER.

Ecoute, cher Baal, et ne va pas t'abuser. Nous pouvons, en présence des compagnons de notre infortune, célébrer les ruines que le Christ nous abandonne, lorsqu'il se retire ; mais, entre nous, dans l'intimité, soyons sincères.

Avouons que ces ruines sont le signe certain de notre impuissance et de notre folie. Du sein des ruines s'élève un cri d'angoisse mortelle; la voix de l'infortune frappe les airs, l'écho redit les détresses profondes de l'homme châtié; la clameur de la douleur, du repentir grandit, grossit, elle monte jusqu'au ciel; au ciel qui pardonne. Vois-tu, nous avons trop oublié l'infinie miséricorde de Dieu.

Alors même que nous travaillons à jeter l'homme entre les mains de la justice éternelle, il arrive qu'il tombe dans celles de la miséricorde infinie. Ce qui est vrai de l'individu, l'est aussi des sociétés, des nations, du genre humain tout entier.

BAAL.

Cependant, la miséricorde ne répond qu'au repentir. Or, les société du 19^{ème} siècle ne se repentent pas: elles blasphément.

LUCIFER.

Elles blasphément aujourd'hui, mais elle béniront demain.

BAAL.

Pourquoi?

LUCIFER.

Demain, elles seront desenchantées.

BAAL.

Comment?

LUCIFER.

Elles verront le néant de nos promesses et la folie de leurs espérances.

Elles trouveront la servitude où nous leur avons promis la liberté; le désordre où nous leur avons promis l'ordre; la

misère où elles attendaient la fortune ; la mort où elles espéraient la vie.

Elles verront qu'en se séparant de la religion, elles ont tout perdu.

BAAL.

Je ne comprends pas.

LUCIFER.

Les sociétés vivent de principes et les principes c'est l'Eglise qui les donne.

BAAL.

Les sociétés ne croient plus à l'Eglise.

LUCIFER.

Elles y croiront demain. Demain les nations croiront à l'Eglise du Christ ; car, demain, l'Eglise de Satan, notre Eglise, sera convaincue de mensonge.

BAAL.

Explique-toi, illustre monarque.

Tu me tiens aujourd'hui un discours étrange. Tu me parles de craintes, d'abîmes, d'alarmes et de mille appréhensions sinistres.

Tu m'annonces un secret terrible, une confiance écrasante.

Tu m'apprends que notre lutte contre l'Eternel est insensée.

Je te demande des explications ; je sollicite des preuves et tu te renfermes dans des généralités, dans des énigmes ; j'ai presque dit dans des incohérences inexplicables.

Précise donc ! Parle ! Dis-moi ta pensée, toute ta pensée et rien que ta pensée ?

LUCIFER.

Hélas ! Si tu savais ce que je souffre, là, dans mon orgueil déçu.

Si tu pouvais voir ce qui se passe en moi, tu comprendrais mes hésitations et volontiers tu attendrais que le calme se fit dans une âme troublée, pour y lire le mystère des douloureuses déceptions qui la bouleversent.

Si je t'aimais moins, cher et bien-aimé Baal, je garderais mon funeste secret, et c'est parce que je t'aime, comme un autre moi-même, que j'hésite à verser en toi la cruelle amertume qui me remplit tout entier.

BAAL.

Parle ! Parle ! trop malheureux monarque, ne crains rien, j'aurai la force de porter tes douleurs.

LUCIFER.

Merci, fidèle et secourable Baal.

Ta parole amie m'encourage. En l'entendant, je me sens plus fort et plus courageux. Il me semble, maintenant, que je puis tout t'avouer.

Notre Eglise est vaincue et c'est celle du Christ qui va triompher. Tu frémis ?

*BAAL.

Je ne puis entendre prononcer le nom de notre ennemi, sans éprouver une rage invincible. Mais, poursuis toujours ?

LUCIFER.

Notre Eglise, tu ne l'ignores pas, c'est la philosophie, la philosophie "rationaliste," c'est-à-dire l'orgueil de la raison et l'égoïsme du cœur.

BAAL.

L'égoïsme procède-t-il aussi du rationalisme ?

LUCIFER.

Quel est le dernier mot du rationalisme ? Sinon la négation de "l'ordre surnaturel et obligatoire." Le rationa-

lisme ne reconnaît pas l'enseignement divin, il ne croit pas à la parole inspirée et aux lumières qu'elle appelle.

De là vient qu'il est la négation de la foi dans l'ordre intellectuel, et la négation de la vertu surnaturelle dans l'ordre de la sensibilité et dans celui de la volonté.

BAAL.

Alors l'égoïsme n'est autre chose que le rationalisme?

LUCIFER.

Oui! Et tu sais que le naturalisme découle nécessairement du rationalisme.

BAAL.

Sans doute.

LUCIFER.

Le rationalisme et le naturalisme, voilà donc notre Eglise. Eh bien! voilà ce qui est vaincu aujourd'hui. Les hommes espéraient tout du rationalisme; ils ont tout fait pour sa gloire. Les plus hautes, les plus fermes intelligences ont mis à son service des forces, une activité et des efforts prodigieux; cependant, la philosophie rationaliste est demeurée immobile: elle est éternellement retenue dans les mêmes incertitudes où les premiers jours de son histoire l'avaient placée.

Cette philosophie voulait agrandir le cercle des solutions des éternels problèmes qui tourmentent les intelligences, elle n'a fait qu'agrandir l'horizon, aujourd'hui incommensurable, des incertitudes.

Prends une question philosophique quelconque; note le jour où, ayant été posée à la science, les premiers systèmes rationalistes pour la résoudre s'élevèrent; compare ces systèmes à ceux qui se disputent aujourd'hui l'honneur de la décider: tu trouveras sans doute plus de perfection et de développement dans ces derniers; mais tu verras que leur probabilité relative n'a pas varié; que, si chacun d'eux pris à part est plus fort, l'équilibre entre eux est le

même, et que le progrès, loin d'aboutir à résoudre la question, n'a fait que conserver d'une manière plus précise et plus scientifique son incertitude.

BAAL.

Je ne suis pas philosophe et je connais peu les questions qui agitent le monde des intelligences humaines. Cependant, je sais que d'immenses génies ont travaillé le sol de la raison, que des sueurs laborieuses ont arrosé le champ de la pensée, et je crois difficilement que des hommes comme les Pythagore, les Démocrite, les Aristote, les Platon, les Zénon, les Epicure, les Bacon, les Locke, les Kant, les Condillac, les Cousin, etc., n'aient rien mis en lumière que leur impuissance, rien démontré que leur néant, rien résolu définitivement que l'insuffisance du rationalisme.

LUCIFER.

Et, pourtant, tel est bien le cas. La philosophie rationaliste n'a rien résolu. La philosophie rationaliste ! Mais elle ne sait pas encore ce qu'elle est. Tous ses efforts, toutes ses études n'ont pas même pu aboutir, jusqu'à ce jour, à lui révéler sa nature.

Demande aux mathématiciens quel est l'objet de leur science ; tous te donneront une définition exacte et unanime.

Pose la même question aux physiciens, aux chimistes, aux historiens, aux littérateurs, aux théologiens : tous sauront répondre et s'entendre unanimement en répondant.

Mais adresse toi aux rationalistes, à ceux qui professent la philosophie rationaliste, à ceux qui en écrivent ; pousse jusqu'aux livres qui traitent des principes et de l'histoire de cette science, et tu verras avec étonnement qu'à cette question dont la solution est en apparence si impliquée dans les usages du mot et dans l'étude de la chose : " quel est l'objet de la philosophie : " qu'à cette question, dis-je, il n'y a dans l'esprit de la plupart des rationalistes aucune réponse, et que dans les autres, il y en a tant, et de si

différentes et de si contradictoires, qu'il est évident qu'en parlant de cette science et en la cultivant, ceux même qui s'entendent le mieux, ne parlent pas de la même chose, ne cultivent pas la même chose, en sorte que, pour l'intelligence des uns, la science a un objet si obscur, qu'ils ne s'en font aucune idée inexprimable et que pour celle des autres cet objet est pour ainsi dire arbitraire, chacun le posant à sa façon et le définissant à sa guise.

BAAL.

Mais il ne tient qu'à nous de donner au rationalisme une définition quelconque, et de la faire accepter par tous nos apôtres.

LUCIFER.

Il nous est impossible de définir le rationalisme de manière à rallier tous les esprits; car l'erreur ne saurait unir les intelligences, ni quoique ce soit: l'union est le propre de la vérité, et la vérité ce serait nous perdre que de l'affirmer.

BAAL.

Que faire donc ?

LUCIFER.

Avouer notre folie et attendre la récompense naturelle de notre sottise.

Voilà des siècles et des siècles que nous essayons de poser les bases de notre Eglise dans le monde des intelligences; voilà des siècles que nous nous évertuons à formuler un symbole capable de rallier tous les esprits dans l'erreur; voilà des siècles que nous annonçons la conciliation, la pacification, la fusion et le règne immortel des sciences dans et par le rationalisme, et voilà où aboutissent nos efforts et où viennent échouer nos espérances: à la création d'un symbole qui ne peut se définir, et que chaque partisan se fait comme un devoir de diviser, de défigurer à l'infini.

Et c'est quand le monde n'en peut plus des tergiversa-

tions, des incertitudes, du doute et des contradictions; c'est quand le monde, fatigué de ses égarements, de ses hésitations, de ses tâtonnements et de ses aberrations, appelle à son secours des principes stables, des doctrines sûres, des dogmes infaillibles, un symbole qui unit et des croyances qui fortifient, encouragent et consolent, que le rationalisme manque à l'appel et qu'il apparaît définitivement dans toute son impuissance ! Baal, le rationalisme est perdu, notre Eglise confondue, notre règne anéanti.

BAAL.

Ne désespérons pas. Le caractère de profonde faiblesse du rationalisme échappera à bien des intelligences, et.....

LUCIFER.

Détrompo-toi. Déjà des esprits supérieurs, des rationalistes éminents ont signalé à l'attention des hommes le vice radical de la philosophie, ennemie de la révélation.

Je ne fais même en ce moment que répéter, mot pour mot, la plainte des penseurs les plus illustres de ce siècle...

(Ici la porte s'ouvre et Perrier entre, portant une dépêche.)

SCENE II.

Les précédents, Perrier.

PERRIER, présentant la dépêche à Lucifer.

Illustre monarque, voici un télégramme "transmundos" que Péché reçoit à l'instant.

LUCIFER, après avoir lu la dépêche.

Perrier, rends-toi immédiatement chez Péché, et dès que Baalbérith entrera, conduis-le immédiatement ici.

PERRIER, saluant.

Très-bien, illustre monarque !

(Il sort.)

SCENE III.

Les précédents, excepté Perrier.

LUCIFER.

Les choses vont mal en Canada. Carreau m'annonce Baalbérith, dépêché en toute hâte, et pour une affaire " de toute gravité. "

BAAL.

Que peut-il se passer en Canada ?

LUCIFER.

Je pressens un malheur. En tout cas continuons et hâtons-nous ; car si Baalbérith vient nous interrompre, je ne sais pas quand nous pourrions reprendre notre conversation.

BAAL.

En effet, il est assez rare que les loisirs nous permettent un quart-d'heure d'entretien intime.

LUCIFER.

Pressons-nous donc, et dès que Baalbérith paraîtra, reprenons notre assurance habituelle.

Ainsi, le rationalisme, notre seule ressource, cette Eglise qui devait combler le vide des âmes, et qui se porte l'héritière du christianisme dans l'esprit des générations nouvelles, cette philosophie n'a pas de symbole.

BAAL.

Assurément, tu calomnies cette science si nécessaire et si illustre dans l'histoire de l'humanité. Est-ce donc à moi de te rappeler toutes les gloires de cette fille aînée de la raison humaine ? Tu ne peux avoir si vite oublié tout ce

que le rationalisme a accompli dans ce siècle, et les triomphes qu'il a remportés sur la vieille religion du Christ. L'antique édifice n'est-il pas tombé sous ses coups ? Les ruines qu'il a faites ne jonchent-elles pas le sol de toute part ? Et s'il a pu détruire, ne pourra-t-il pas édifier ? Sous les efforts de tous ces génies créateurs qui ont travaillé avec tant de zèle à son triomphe, il ne se peut faire qu'il ne se soit élevé quelque remarquable établissement au sein duquel toutes les générations vont désormais puiser une nouvelle vie, et atteindre l'apogée de la prospérité et du bonheur.

LUCIFER.

On a répondu depuis longtemps à ton objection qui elle-même n'est pas nouvelle.

On a détruit ; c'était le premier besoin. Après avoir détruit, on s'est moqué ; c'est le propre des vainqueurs. Mais jusque-là on n'a pas songé à établir, et pourtant il faut du positif au monde et à la raison. Dans la ruine d'un dogme usé, la négation sérieuse tient d'abord lieu de foi ; c'est croire quelque chose que de croire qu'une doctrine que l'on suivait est fausse ; on y met d'abord une ardeur, un zèle qui remplissent l'âme. Mais quand la chose est bien démontrée, que l'ennemi est abattu, qu'on n'a plus à faire, que rire de son absurdité, le zèle tombe faute d'opposition, et l'on se trouve à vide, détaché d'une croyance et ne tenant plus à aucune, dans une parfaite indépendance d'esprit qui flatte, et à laquelle on se plaît quelque temps, mais qui ne tarde pas à fatiguer une nature dont la faiblesse ne supporte pas le doute.

Dans toute révolution d'idées, le scepticisme trouve sa place ; il vient pour détruire et survit à sa victime ; mais il ne peut tenir longtemps. L'homme a besoin de croire, parce qu'il sait qu'il y a de la vérité. Le doute est un état qui ne peut lui plaire que comme l'absence d'une fausse croyance dont il se sent délivré. Cette satisfaction goûtée, il aspire à une nouvelle croyance : le faux détruit ; l'homme veut le vrai.

Ainsi pensait le malheureux Jouffroy ; ainsi penseront bientôt tous les rationalistes.

BAAL.

C'est bien étrange tout cela.

LUCIFER.

Cherche, maintenant, ce qu'a fait le naturalisme. Regarde ce qu'a produit l'égoïsme dans le monde. Depuis que l'amour chrétien a failli chez les peuples, que deviennent-ils ? Ils chantent la liberté, la fraternité et ils s'entre-déchirent, ils s'enchaînent mutuellement. L'édifice social est rompu. En haut, l'égoïsme qui possède et qui jouit ; en bas, l'égoïsme qui n'a pas et qui souffre. Ici, les fiers dédains ; là, de sourdes colères ; ailleurs le droit méconnu, l'injustice triomphante, les plus vilaines passions débordées ; partout, en un mot, le renversement de l'ordre, le feu des révolutions, les aspirations insensées et un malaise de plus en plus inquiétant.

Est-ce assez de malheurs en un jour ? Est-ce assez d'abîmes sous les pas chancelants des nations ? Est-ce assez d'espérances trompées ?

Et maintenant que dans leurs souffrances et leurs détresses les nations appellent le salut, qui viendra vers elles ? qui leur apportera les dogmes qui élèvent, les doctrines qui fortifient, les principes qui vivifient et les espérances qui consolent ? Est-ce nous ?

BAAL.

Hélas ! Non !

LUCIFER.

Oserons-nous même nous présenter. Qui nous croirait ? Qui aurait désormais foi en nos utopies, lorsque le temps s'est chargé de leur donner un solennel et décisif démenti ?

BAAL.

Ta parole a des éclairs qui foudroient.

LUCIFER.

L'enfer a menti à l'homme ; l'homme a menti à l'homme : les sociétés viennent de l'apprendre par une cruelle expérience. Les sociétés ne croiront plus à ces paroles mensongères ; elles croiront à la parole de Dieu, à la parole infail-
 lible de celui qui est, sur la terre, le Vicaire du Christ, du Christ vrai sang et vraie chair de l'humanité, du Christ ciment des sociétés ; du Christ indestructible lien qui tient le temps et l'éternité.....

(Comme Lucifer prononce ces dernières paroles, la porte s'ouvre précipitamment ; Perrier introduit Baalbérit qui est couvert de sueur et de poussière. Comme Perrier veut se retirer, Lucifer lui fait signe de rester.)

SCENE IV.

Les précédents, BAALBERITH et PERRIER.

BAALBERITH, tirant de ses habits un pamphlet et le jetant avec fureur sur une table
 en face de Lucifer.

Malédiction !

LUCIFER, prenant le pamphlet et lisant avec un étonnement croissant.

LA COMÉDIE INFERNALE OU CONJURATION LIBÉRALE AUX ENFERS PAR UN ILLUMINÉ. Qu'est-ce que cela ?

BAALBÉRITH.

Malédiction !

LUCIFER, avec impatience.

Malédiction ! Malédiction ! T'expliqueras-tu ? Malédiction ? Comme si c'était une nouvelle ! Il y a une éternité que nous sommes maudits et nous le serons éternellement. Voyons, parle ! Qu'y a-t-il ?

BAALBERITH.

Ce maudit pamphlet dévoile tous nos projets..... Nos délibérations du 1er Décembre 1870 et du 2 Août 1871 sont textuellement rapportées dans cette Comédie..... Ce livre est devant le public canadien..... Sans un effort prodigieux nous sommes perdus en Canada.....

LUCIFER.

Connaissez-vous l'auteur ?

BAALBÉRITH.

Non !

LUCIFER.

Quelle sensation produit cette œuvre ?

BAALBÉRITH.

Une sensation terrible.....

LUCIFER.

Qu'en pense Carreau ?

BAALBÉRITH.

Rien de bon. Et il me dépêche vers toi, illustre monarque, afin de savoir ce qu'il convient de faire. Faut-il crier au scandale ? faut-il essayer une justification des curés perpétuels, du Code des curés, des gallicans, des libéraux ? Car tout ce que nous avons dit là-dessus est fidèlement révélé dans la Comédie ; ainsi que l'exposition de toutes nos erreurs et de toutes nos ruses de guerre.

LUCIFER.

Il est difficile de crier au scandale. Cette ruse trop vulgaire ne tromperait pas même les imbéciles : un homme tant soit peu sensé sait, à n'en pas douter une seconde, que divulguer l'enfer ne peut en aucune façon être une chose

scandaleuse. Il n'y a qu'une seule ressource, justifier les curés perpétuels et compagnie; crois-tu la chose possible?

BAALBÉRITH.

C'est rude besogne. L'auteur promet, d'ailleurs, d'apporter des preuves.

LUCIFER.

Quelles preuves?

BAALBÉRITH.

Il se dit en possession de tous les documents relatifs aux difficultés de l'Eglise de Montréal, et il paraît connaître à fond toute l'affaire du programme catholique.

LUCIFER.

Cependant, dans nos délibérations de 1870 et de 1871, il s'est dit des choses qui n'ont jamais été écrites; des particularités connues de quelques personnes seulement. On pourrait nier ces dernières. De plus, quelques-uns d'entre nous ont pu être trompés et avancer des faussetés que l'auteur aura rapportées, puisqu'il rapporte tout. Si on pouvait nier un seul fait, même un fait secondaire, ce serait une fortune.

BAALBÉRITH.

Nous avons eu cette idée. Cependant, dans la réunion que nous avons eu immédiatement après l'apparition de la Comédie Infernale, nous avons constaté l'exactitude entière de tous les avancés de cette œuvre. Deux faits seulement courent la chance d'être contestés avec une apparence de raison; encore faudra-t-il que les personnes qui peuvent les affirmer, consentent à garder le silence, ce qui n'est pas probable: car en même temps qu'elles ont un caractère sacré, elles sont très dévouées aux doctrines romaines.

LUCIFER.

Quels sont ces deux faits?

BAALBERITH.

Que les curés perpétuels aient voulu acheter l'Evêque de Montréal, et que M. Cazeau ait écrit à l'Evêque de St. Hyacinthe dans le sens que le veut Belzébuth.

LUCIFER.

Ces faits sont insignifiants ; cependant démontez-les, si vous espérez réussir à imposer silence à ceux qui peuvent les certifier.

BAAL.

Je me permets de différer d'opinion. Quand bien même l'auteur ne pourrait opposer les attestations de ses témoins aux dénégations des intéressés, serez-vous plus avancés !

Sera-t-il moins vrai que les curés perpétuels luttent contre l'autorité épiscopale ou encore, osez-vous effacer la lettre de l'Evêque de St. Hyacinthe sur le programme ?

LUCIFER.

Certainement non ! Mais le public dira : tout n'est pas vrai dans la Comédie.

BAAL.

Le public dira cela, c'est vrai, mais il ajoutera, tout ce qui n'a pas été démenti est juste et exact. Vous aurez donc servi la cause de la Comédie par votre dénégation de deux faits d'ailleurs peu importants. De plus, soyez certains que l'auteur, si on touche à la véracité de son œuvre, saura bien, un jour ou l'autre, la justifier d'une manière éclatante.

LUCIFER.

Tu peux avoir raison, Baal. En tout cas, nous allons délibérer. Fâme-Bouche est arrivé hier de Rome. Il connaît la question des " curés perpétuels " à fond ; et saura bien nous dire ce que l'on peut et doit faire pour le salut

des " inculpés." Perrier, appelle-le ici ainsi que Belias, Olivor et Axaphat.

(Perrier salut et sort.)

SCENE V.

Les précédents, excepté Perrier.

BAAL.

La lutte sera chaude en Canada. Il faut bien que la Providence ait des vues particulières sur ce jeune pays, pour qu'elle ait voulu révéler toute notre trame. Le ciel n'intervient ainsi directement qu'en faveur de ses privilégiés, et il faut que, malgré tout, le peuple canadien ait le sens encore profondément catholique; autrement Dieu n'aurait pas inspiré la Comédie Infernale.

LUCIFER.

Comment ?

BAAL.

Il faut être très-catholique pour lire avec profit une œuvre qui met à nu nos diaboliques desseins.

LUCIFER.

Catholique ou libéral, celui qui lira la Comédie Infernale sera éclairé, n'en doutons pas un instant. On n'entend pas, sans profit, les conversations des démons.

BAALBERITH.

Surtout quand dans ces conversations, les démons s'appliquent à expliquer leurs desseins pervers et leurs projets damnables.

LUCIFER.

Il n'en faut pas plus pour rendre le mouvement aux

paralytiques, l'odorat à ceux qui en sont privés, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la parole aux muets, la vie aux morts, le courage aux poltrons, la consistance aux lacheurs, le sens commun aux anti-programmistes, l'esprit de soumission aux curés perpétuels, et, qui sait?—peut-être même, le bon sens aux "codificateurs!"

(Fume-Bouche, Belias, Olivor, Axaphat et Perrier entrant.)

SCÈNE VI.

Les précédents et les derniers entrés.

LUCIFER.

Princes, un évènement très-grave appelle en ce moment toute notre attention et notre sollicitude.

La mission de la délegation canadienne est sérieusement compromise.

Notre redoutable ennemi, pour déjouer nos plans d'attaque, a suscité en Canada un illuminé qui vient de révéler à son pays, à l'aide de cette publication, dite la Comédie Infernale, tout ce qui s'est passé ici dans nos délibérations du 1er Décembre 1870 et du 2 Août 1871.

Tous.

Malédiction!

LUCIFER.

Princes, comprimons notre colère et ne perdons pas le temps, qui est précieux, en vaines forfanteries et en inutiles déclamations.

L'apparition de la Comédie Infernale, vous le comprenez tous, va porter à notre œuvre un coup dont elle se relèvera difficilement, si nous ne nous hâtons de paralyser les effets d'un tel livre.

Ce qu'il faut faire dans les circonstances actuelles, voilà ce qu'il importe d'examiner promptement. M'aider de vos lumières et de vos conseils, telle est mon intention.

Faut-il combattre ouvertement la Comédie Infernale ?
Vaut-il mieux paraître ignorer son apparition ?
Telle est la question à décider.

BELIAS.

Pout-on la combattre avec quelques chances de succès ?

LUCIFER.

Voilà ce qu'il convient de juger tout d'abord.

BELIAS.

Si la Comédie est le miroir fidèle de notre conjuration elle porte deux choses distinctes : des principes et des faits.

Les principes sont justes et orthodoxes, je crois. Si ma mémoire ne me trompe point, en exposant nos œuvres nous avons montré ce en quoi elles sont fausses et ennemies de la vérité catholique.

BAALBÉRITH.

Les principes de la Comédie sont inattaquables.

BELIAS.

Dans ce cas, il faut renoncer à toucher aux principes de la Comédie.

Et les faits ?

LUCIFER.

Ils sont inattaquables, si on en excepte deux de peu de valeur et qu'il vaut mieux laisser dormir en paix ; en outre qu'ils sont vrais, parvenir à les affaiblir ou à les détruire, serait appuyer tous les autres.

BELIAS.

La position est critique.

OLIVOR.

N'est-il pas possible, à défaut de détruire les faits, de les

expliquer de façon à justifier quelqu'un ou quelque chose ?

AXAPHAT.

Si on pouvait, par exemple donner certaines couleurs favorables à la conduite, aux faits et actes des curés perpétuels, relativement à leur opposition à l'autorité diocésaine.....

LUCIFER.

Qu'en dis-tu, Fume-Bouche ?

FUME-BOUCHE.

Oui et non ! A une de nos séances, nous avons dit, et la Comédie répète que le Séminaire est rebelle à l'autorité du St. Siège et de l'ordinaire dans son opposition au démembrement. Rien de plus vrai que ce fait, et cependant nous pouvons le nier.

LUCIFER.

Comment ?

FUME-BOUCHE.

En se basant sur le droit d'appel au St. Siège qu'ont tous les catholiques lorsqu'ils se croient molestés par un tribunal inférieur.

LUCIFER.

En effet, ce droit existe.

FUME-BOUCHE.

Seulement il n'est pas permis d'en abuser, ni de se prévaloir de ce droit pour entraver éternellement, et à chaque occasion, l'autorité diocésaine. Voilà la grande erreur des curés perpétuels, et voilà ce qui rend difficile, très-difficile, impossible même leur justification.

En outre, les curés perpétuels ont toujours la prétention de gouverner l'Eglise de Montréal à leur guise, et en de-

hors du contrôle épiscopal. Les difficultés qu'ils soulevaient contre le démembrement, ils les ont invoquées contre l'établissement du diocèse, contre la juridiction des évêques de Québec à commencer par Mgr. Laval.

Leur esprit est si bien connu, sous ce rapport, même à Rome, que Pie IX n'a pas craint de leur rendre ce témoignage, en disant: "C'est à l'Évêque à gouverner son église." "St. Paul a dit: "Posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei." Mais il n'a pas dit: "Posuit Sulpicianos regere Ecclesiam Dei. Les pauvres Sulpiciens, ils voudraient être maîtres de gouverner l'Église, mais il n'ont pas reçu les grâces nécessaires pour cela. C'est l'Évêque qui a reçu pour cela une grâce particulière: "Posuit Episcopos et non Sulpicianos regere Ecclesiam Dei."

PERRIER.

Que veut dire ce latin ?

FUME-BOUCHE.

Que "c'est aux évêques et non aux sulpiciens à gouverner l'Église de Dieu!!!!!!!"

LUCIFER.

Il n'en faut pas plus pour juger du "droit d'appel," invoqué par les curés perpétuels. Le Souverain Pontife n'a pas lancé ces paroles au hasard et sans savoir qu'elles étaient méritées.

BAAL.

Une conduite inqualifiable peut seule justifier de tels reproches tombés de la bouche du plus grand, du plus doux et du plus saint des Papes.

AXAPHAT.

Aussi avant de tenter un plaidoyer en faveur des curés perpétuels, est-il important de connaître à fond toute leur conduite envers l'autorité diocésaine.

LUCIFER.

Voyons, Fume-Bouche, toi qui as suivi les Curés prébénéficiaires à Rome et qui connais par conséquent, parfaitement tout ce qui les concerne, apprends-nous ce qui en est.

FUME-BOUCHE.

Il y a des choses que je connais peu et d'autres que je sais parfaitement. Je passe sous silence les premières et me borne aux dernières, d'ailleurs suffisantes, plus que suffisantes à notre dessein.

TOUS.

Très-bien !

FUME-BOUCHE.

Le 1er Février 1820, "un bref apostolique" préposait au gouvernement spirituel de la cité et du district de Montréal, Mgr. Lartigue, en qualité d'auxiliaire, suffragant et vicaire-général de l'Evêque de Québec.

Le 20 Février 1821, Mgr. Plessis, Evêque de Québec adressait un mandement au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du District de Montréal, dans lequel mandement après avoir dit qu'il n'avait pu obtenir un Evêque qui fut "titulaire" de Montréal, malgré son désir et celui du St. Siège qui en cette circonstance était allé aussi loin que possible, il ajoutait : "Nous nous conformons donc aux intentions du Souverain Pontife, en vous signifiant par le présent mandement que vous devez à l'avenir, rendre à Monseigneur l'Evêque de "Telmesse" (Mgr. Latigue) ce dans toutes les églises du "District de Montréal, les mêmes honneurs que vous nous rendriez à nous-même, si nous étions personnellement sur les lieux, et l'y considérer comme spécialement et généralement chargé des "fonctions épiscopales," telles que "la bénédiction des Stes. Huiles, la consécration des autels et des églises, l'ordination des clercs, la confirma-

“tion, la visite des paroisses, églises, chapelles, monastères et autres lieux de piété, etc. etc.

“Ainsi, c'est notre intention positive que vous recouriez désormais à lui dans tous les cas où vous recouriez ci-devant à nous, sauf à lui de nous référer les affaires qu'il estimerait ne pouvoir terminer par lui-même.”

Tel fut le mandement qui préposait Mgr. Lartigue dit de Telmesse, au gouvernement spirituel du district de Montréal. Tout cela reposait sur un bref du Pape. Que firent les Curés perpétuels? Je vous le donne en cent.

LUCIFER.

Dis-le, ce sera plutôt fait.

FUME-BOUCHE.

Ils prétendirent qu'ils ne devaient pas se conformer au bref du Pape, parce que :

1o “Mgr. Plessis avant de demander le bref n'avait pas consulté le clergé et le peuple sur l'établissement d'un Evêque à Montréal; que le consentement du roi n'avait pas été publié d'une manière légale.”

BAAL.

Cette première prétention vaut-elle quelque chose?

LUCIFER,

Rien. Quand bien même les trois points invoqués seraient nécessaires à l'érection d'un évêché ou à la nomination d'un “Evêque diocésain,” ils sont hors de cause, puisque Mgr. Lartigue n'était qu'un Evêque “in Partibus,” établi par le Pape pour gouverner une portion de diocèse, en qualité d'auxiliaire, suffragant, etc., etc,

FUME-BOUCHE.

De plus, l'évêque de Québec avait communiqué son dessein à plusieurs membres influents de son clergé et quand il laissa le Canada pour l'Europe, il était à la connaissance de chacun, et cela depuis assez longtemps.

que son voyage avait pour but la création d'un Evêque à Montréal.

Pour la permission du roi, si elle avait été refusée pour la nomination d'un Evêque titulaire à Montréal, elle avait été accordée pour un Evêque suffragant, puisque le gouvernement anglais avait reconnu à Monseigneur de Québec, le droit de faire part de son autorité épiscopale à qui il voudrait. Or, Monseigneur de Telmesse, ne faisait que partager l'autorité de Mgr. de Québec.

Ajoutons que les Curés perpétuels poussaient le zèle pour le gouvernement trop loin. Pour des gens qui ne s'avouent pas gallicans et qui se prétendent ultramontains, il semble qu'ils eussent pu facilement garder le silence et ne pas entraver l'action du St. Siège, surtout alors que le gouvernement lui-même voyait sans inquiétude et laissait faire, sans la moindre opposition, la nomination d'un suffragant pour gouverner le district ecclésiastique de Montréal.

BAALBERITH.

Il ne faut pas s'étonner de cette monstrueuse conduite. Les gallicans, prêtres ou non, sont capables de tout tenter, d'excommunier même les gouvernements qui refusent de molester l'Eglise.

BELIAS.

S'ils n'excommunient pas les gouvernements, il est certain qu'ils font valoir contre l'autorité du Pape et de l'Eglise en général, toutes les mauvaises raisons que le césarisme a coutume d'invoquer pour opprimer l'Eglise.

BAAL.

Et l'objection touchant la publication du bref du St. Siège, que vaut-elle ?

FUME-BOUCHE.

Rien. L'Evêque de Telmesse, étant suffragant, n'était pas tenu d'exhiber ses bulles, ainsi que certains auteurs

le veulent des Evêques "titulaires." Ensuite l'Evêque de Québec s'était chargé d'annoncer, par un mandement, la nomination de Mgr. Lartigue.

BAALBERITH.

Les Curés perpétuels n'ont-ils point encore voulu que l'Evêque de Tolmesso fut regardé comme un simple grand-vicaire, et non comme préposé au gouvernement spirituel du District de Montréal?

FUME-BOUCHE.

Oui, et tu as pu voir, par l'extrait du mandement cité plus haut, que l'Evêque de Québec affirme positivement que l'Evêque de Tolmesso confirmera, ordonnera, etc., etc : toutes fonctions interdites aux grands vicaires ordinaires.

AXAPHAT.

Les Curés perpétuels ne voulaient-ils pas que Mgr. Lartigue se retirât dans une paroisse de la campagne?

FUME-BOUCHE.

" Nous n'avons pas besoin de lui en ville, disaient-ils ; les choses allaient mieux sans lui. " Comme si, pour être Evêque, on dût nécessairement être exilé ! comme si un Evêque n'avait pas le droit de choisir une résidence, sur tout quand sa résidence n'est pas désignée d'avance par l'autorité ecclésiastique.

PERRIER.

Est-ce ainsi que des prêtres, venus d'un autre pays, traitent, en Canada, un Evêque canadien, ci-devant leur confrère ?

FUME-BOUCHE.

Il n'y mettent pas plus de sans-gêne. Qu'on suppose donc que des prêtres canadiens aillent s'établir dans un diocèse français et veuillent en faire autant. Qu'en penserait-on en France ? Qu'en arriverait-il ?

BAAL.

Les Curés perpétuels ont acquis, par leurs services à Montréal, le droit de ne pas être considérés comme étrangers.

FUME-BOUCHE.

En rendant des services à Montréal, les Curés perpétuels ont accompli un devoir. D'ailleurs, il n'est jamais permis, même aux plus grands bienfaiteurs, de manquer de déférence, de politesse et de savoir-vivre.

BELLAS.

Les marguilliers de la paroisse Notre-Dame n'ont-ils point refusé le Trône épiscopal à Mgr. de Telmesse et n'ont-il pas agi contre lui avec une grande rigueur ?

FUME-BOUCHE.

Oui. Et " l'opinion commune est qu'ils ont été conseillés ou au moins fortifiés dans leurs résolutions par les Curés perpétuels." Ce qu'il y a de certain, c'est que le Séminaire de S. S. n'a point réclamé, ni agi contre ce qu'ils ont fait, que le Séminaire leur a été plus uni après ce mauvais coup et que, pour ne pas leur déplaire, on a refusé de faire annoncer au prône une quête, quoique l'Evêque de Québec et celui de Telmesse le désirassent et le demandassent.

C'est ainsi que les Curés perpétuels se trouvent entièrement, ou en grande partie, responsables de ce que l'on a fait dans ce district contre les deux Evêques en question et en porteront tout l'odieux.

LUCIFER.

Est-ce là tout ce que l'on peut invoquer en faveur des Curés perpétuels ? Si oui, il faut convenir que le meilleur parti serait de se taire. Je vois qu'il sera difficile de justifier les Curés perpétuels.

FUME-BOUCHE.

Les Curés perpétuels ont posé d'autres objections dont il serait peut-être plus facile de tirer parti en leur faveur.

LUCIFER.

Voyons!

FUME-BOUCHE.

Ainsi, ils prétendaient que leurs adversaires leur avaient donné plusieurs sujets de plainte.

LUCIFER.

Quand bien même cela serait, que faudrait-il en conclure ?

Que les Curés perpétuels ont le droit de tout empêcher et de tout renverser ? Mais c'est absurde ! De ce qu'un adversaire s'oublie, s'en suit-il qu'on doive l'imiter.

Cependant, l'Evêque de Telmesse s'est toujours bien conduit à l'égard du Séminaire, ainsi que me l'a affirmé Carreau. Ce qui fait que les Curés perpétuels n'étaient pas du tout autorisés à dire : " Nous ne voulons pas de lui ; qu'il s'en aille : " " Nolumus hunc regnare super nos ".

FUME-BOUCHE.

Les Curés perpétuels disaient encore : " Le District de Montréal n'a pas besoin de cette nouvelle forme de gouvernement ecclésiastique : il était bien conduit auparavant."

LUCIFER.

C'est-à-dire que le Pape ne sait pas ce qu'il fait, et qu'il ferait bien mieux de se mêler de ses affaires que de venir préposer un Evêque au gouvernement ecclésiastique du District de Montréal. L'Evêque de Québec aussi ne sait pas ce qu'il faut à son diocèse. Les Curés perpétuels en savent là-dessus plus long que les Papes, et plus gros que les Evêques : " Sic transit iumen auctoritatis ecclesiæ."

FUME-BOUCHE.

“ S’il se forme un schisme dans ce pays, ajoutaient les Curés perpétuels, ceux qui ont préposé l’Evêque de Telmesse en seront la cause.”

LUCIFER.

Parlez-moi de cette objection au moins ! Voilà ce qui s’appelle raisonner en s’appuyant sur la philosophie de l’histoire ! Les schismes n’ont jamais eu d’autre cause. C’est l’orgueil qui les a tous engendrés et mis au monde. Dès que des catholiques se croient plus de lumières divines que l’autorité, ils accusent cette autorité de pousser les esprits au schisme. Le Pape et l’Evêque Plessis auraient dû s’en douter : il y a plus de lumière chez les Curés perpétuels que chez l’autorité, et si les lumières des Curés perpétuels ne leur montrent pas l’utilité de la nomination de Mgr. de Telmesse, il se fera un schisme qui retombera sur.....eux ? Non ! Sur le Pape et sur des Evêques ! !! Croyez-vous au St. Esprit, Loyson, Michaud et compagnie ?—Certainement, seulement, il n’éclaire que nous et ceux qui pensent que le Pape et les évêques poussent au schisme ! ! !

Tous.

Très-bien !

FUME-BOUCHE.

“ Nous sommes une communauté, disaient les Curés perpétuels, il faut soutenir nos droits.”

LUCIFER.

En quoi l’établissement de Mgr. de Telmesse gênait-il les droits des Curés perpétuels ?

FUME-BOUCHE.

En rien.

AXAPHAT.

J'ai toujours ouï dire que le vénérable fondateur de St. Sulpice avait établi sa société pour aider et non pour gêner les Evêques.....

OLIVOR.

Il y a même ici, et depuis longtemps, une âme qui s'est damnée pour avoir méconnu cette obligation des Curés perpétuels. En lisant dans cette âme je me rappelle y avoir vu, entre autre chose, une lettre du vénérable M. Olier, écrivant à un Evêque, et lançant l'anathème à ceux de sa société qui s'opposeraient aux Evêques.

LUCIFER.

Où est cette âme ?

OLIVOR.

A la bibliothèque. J'ai cru prudent de la mettre au nombre des "documents."

LUCIFER.

Fais-la venir, que nous prenions connaissance de la lettre en question. Sois expéditif, car le temps presse.

OLIVOR, sortant.

C'est l'affaire d'une seconde.

SCENE VII.

Les précédents, excepté Olivor.

LUCIFER, s'adressant à Fume-Bouche.

Connaisais-tu l'existence de cette lettre ?

FUME-BOUCHE.

Je l'ai lue à Rome.

LUCIFER.

A qui est-elle adressée ?

FUME-BOUCHE.

A M. du Bosquet, Evêque de Lodève.

LUCIFER.

A quel sujet ?

FUME-BOUCHE.

L'Evêque de Lodève, tant soit peu " Janséniste " n'avait pas de confiance en M. Couderc, supérieur de la maison de St. Sulpice établie à Clermont-Lodève. Le peuple de Clermont, très-affectionné à M. Couderc, s'était mutiné contre le prélat. Ce fut là le motif de la lettre de monsieur Olier à l'Evêque.

LUCIFER.

Où as-tu pris ces renseignements ?

FUME-BOUCHE.

A la page 440 de la Vie de Mons. Olier, Tome second, par M. Faillon ; c'est dans le même livre et aux pages 441, 442 et 443 que j'ai lu la lettre qui nous occupe.

LUCIFER.

Qu'était ce monsieur Faillon ?

FUME-BOUCHE.

Sulpicien. Ce prêtre a beaucoup écrit. Il est mort il y a quelques années, et l'opinion générale est que Dieu l'aura reçu dans sa miséricorde.

(Olivier entre portant une âme. Sur un signe de Lucifer, il la dépose sur une table en face du siège royal.)

SCÈNE VIII.

Les précédents, plus Olivor.

LUCIFÈRE à Olivor.

Allons, comme il est peu probable que cette âme maudite nous réponde si nous l'interrogeons, lis toi-même ce que nous attendons.

Olivor se met en face de l'âme et lit ce qui suit :

“ Monseigneur,

“ Étant entré dans votre diocèse par le commandement de Monseigneur votre prédécesseur, et M. Couderc, par qui j'avais désiré continuer mes obéissances à votre personne, ayant été agréé de vous dans les commencements, j'avais été ravi, non-seulement de lui conserver votre bienveillance, mais aussi de le faire subsister avec quelques autres sujets, pour votre plus grande satisfaction. Mais maintenant qu'il n'a pu mériter la continuation de vos grâces, je lui ai mandé de se démettre de son bénéfice, en lui faisant connaître qu'il n'est pas juste d'être dans la maison d'un maître, sans son agrément, et qu'il ne pouvait espérer aucune bénédiction que dans l'union de votre charité. C'est sur ce fondement et cette maxime qu'est établie la maison de St. Sulpice. Elle ne se réserve d'autres droits sur les sujets qui en sortent par la vocation de messeigneurs les Prélats, que de leur faire toujours connaître la “ dépendance absolue ” où ils doivent être à leur égard, et de les reprendre de toute manière, s'ils y avaient manqué. C'est pourquoi, Monseigneur, dans la douleur que je souffre en voyant un des sujets de la maison, indigne de votre affection, je ressens une véritable joie de faire le sacrifice entier de ce bénéfice, afin de témoigner par là, dans un de nos premiers établissements, que des sujets de la maison n'ont point de VIE, d'INTERET, ni de CONDUITE que dans l'obéissance de messeigneurs les Prélats. ”

AXAPHAT.

Que doit penser le vénérable Monsieur Olier, de la conduite des Curés perpétuels qui, sous le prétexte de l'intérêt de leur maison de Montréal, luttent contre les Evêques, et cela depuis longtemps ?

OLIVOR.

Laisse-moi poursuivre, et tu le sauras.

“ Ils (les Prélats) peuvent nous appeler et nous renvoyer quand ils le veulent, et la maison fait profession de ne RIEN ÊTRE et de ne RIEN POSSÉDER, QUE DANS LEUR PURE ET SIMPLE DÉPENDANCE. L'œuvre de Dieu ne doit jamais causer rien d'incommode, ni de contraire à la simplicité et à la justice de l'Évangile ; et si je savais qu'il dût sortir jamais de Saint-Sulpice quelque sujet qui choquât les ordres de nos Seigneur les Prélats, ou appuyât le violement de leur respect, je demanderais que la MAISON FUT DÉTRUITE, et DEVINT UN OBJET D'ANATHEME A LA FACE DE TOUT L'UNIVERS. ”

AXAPHAT.

Pauvres Curés perpétuels !

OLIVOR.

Voyons ! Ecoute donc sans m'interrompre, il sera toujours temps pour faire tes réflexions.

“ C'est pour ce sujet, Monseigneur, qu'ayant appris qu'il s'était passé quelque émotion et quelque mutinerie, dans la ville de Clermont, contre votre obéissance, j'écris à M. Coudere de se démettre de son bénéfice entre vos mains, purement et simplement, pour que vous en disposiez en faveur de qui il vous plaira. Nous ne devons ni violer le respect dû aux saints Prélats, ni approuver ceux qui le violent, ou souffrir qu'à notre occasion il arrive rien de pareil dans les lieux où nous sommes présents. “ Si propter nos exorta est tempestas, dejiciamur in mare. ”

il vaut bien mieux qu'on ne nous voie jamais, et qu'on n'entend plus parler de nous, que s'il était dit qu'à notre occasion, il se soit passé rien de semblable, ou que nous ne l'ayons pas désapprouvé, lorsque nous le pouvions. Je suis bien aise qu'on voie l'horreur que nous avons d'une pareille conduite, et que, pour cela, nous ne voulons point qu'il reste rien de nous dans ces lieux, afin d'obliger les violateurs de vos respects de penser à leur faute. Bien loin d'entrer dans leur parti, nous le détestons, et s'il y avait quelque chose AU DELA DE L'ANATHEME ET DE L'EXÉCRATION, J'EN USERAIS POUR DÉTESTER ET CONDAMNER UNE SI INDIGNE CONDUITE. Du moins, Monseigneur, devons-nous faire tout ce que nous pouvons, pour témoigner combien nous honorons la dignité épiscopale en votre personne et en tous nos seigneurs les Prélats. Il me suffit qu'en la présence de Dieu, et à vos pieds, je reçoive, avec ceux qui ont déférence à ma voix, votre sainte bénédiction, et que j'aie la satisfaction de vous avoir témoigné nos respects et nos obéissances. Si nous eussions eu l'honneur de recevoir vos ordres, et qu'il vous eût plu, par un mot de lettre, ou par quelqu'un des vôtres, nous faire savoir ce que vous désiriez de nous, je vous aurais témoigné ponctuellement mon obéissance, qui est telle que je puis dire, en vérité, que vous n'avez pas, Monseigneur, un plus humble, plus fidèle et plus obéissant serviteur."

LUCIFER.

Voilà bien le langage des Saints!

AXAPHAT.

Ils n'ont qu'une manière de défendre leurs droits: se soumettre à l'autorité.

BAALBÉRITH.

Cette lettre du vénérable M. Olier est foudroyante pour les Curés perpétuels; car le principal motif qu'ils allèguent au public canadien, afin de justifier leur position à

l'égard de l'évêque, est qu'ils défendent les intérêts de leur communauté. Cependant leur fondateur affirme que sa Société fait profession de " n'avoir point de vie, d'intérêt, ni de conduite que sous l'obéissance de nos seigneurs les Prélats, qu'elle ne veut rien être, rien posséder que dans leur pure et simple dépendance, et si la Maison de Saint-Sulpice venait à se départir de cette grande loi, il demande qu'elle soit détruite et qu'elle devienne un objet d'anathème à la face de tout l'univers."

BAAL.

N'est-ce point pour sanctionner l'anathème de ce vénérable prêtre, que Dieu a permis la publication de la Comédie Infernale ?

Si le vénérable M. Olier vivait et qu'il eût la douleur de voir la conduite de certains de ses fils à l'égard de l'épiscopat, ne serait-il pas le premier à les exécrer et à les anathématiser ?

OLIVOR.

N'en doutons pas un instant. Tenez, je lis dans cette âme un article de la constitution de St. Sulpice, où il est dit " que les Prélats sont les premiers Supérieurs de St. Sulpice."

BAALBÉRITH.

Et la prétention des Curés perpétuels est bien aussi d'être entièrement soumis à l'autorité épiscopale.

FUME-BOUCHE.

Ce que je vous ai déjà dit de leur opposition à l'établissement de Mgr. de Telmesse à Montréal fait justice de cette prétention.

Cependant, vous ne savez encore rien ; ce que j'ai encore à dire est plus sérieux.

OLIVOR, s'adressant à Lucifer et désignant l'âme.

Vais-je éconduire cette âme ?

LUCIFER.

Pas maintenant, elle peut nous servir encore.

Voyons, Fume-Bouche, continue ton chapitre intéressant sur la soumission des Curés perpétuels aux Prélats.

FUME-BOUCHE.

Les Curés perpétuels disaient : " Il ne faut pas changer les usages, même dans les plus petites choses. A plus forte raison, ne faut-il pas introduire des changements considérables, tel que ceux du nouvel établissement."

OLIVOR.

Tiens ! S'il ne faut rien changer, pourquoi s'opposer à l'établissement d'un Evêque, si le Pape et l'Evêque diocésain veulent cet établissement ? Le respect aux Evêques et au Pape n'est-il pas traditionnel à Saint-Sulpice ? Et pourquoi changer cette habitude d'obéissance et de soumission, surtout quand ce changement appelle l'anathème et l'exécration du fondateur ?

FUME-BOUCHE.

" Mgr. de Québec, en choisissant Mgr. Lartigue pour auxiliaire devait lui former une rente convenable," ajoutaient les Curés perpétuels.

BAALBÉRITH.

L'Evêque de Québec n'avait pas de revenus ; il lui était difficile de donner ce qu'il n'avait pas.

Et puis en quoi cela regardait-il les Curés perpétuels ? Mgr. de Telmesse ne leur demandait rien. D'ailleurs, si la pauvreté de Mgr. de Telmesse leur faisait tant de peine, que ne le secourait-il, au lieu de le chasser de chez eux et de lui donner la rue pour héritage, ainsi qu'ils en ont agi ?

FUME-BOUCHE.

Voyons, n'anticipe pas : tout viendra en son temps.

“ On n'a fait aucune enquête “ de comodo et incommodo,” au sujet de l'établissement de Mgr. de Telmesse, en sa qualité d'Evêque auxiliaire et Supérieur du District de Montréal.”

LUCIFER.

“ L'enquête n'est pas nécessaire pour les Evêques simplement auxiliaires comme l'était l'Evêque de Telmesse.

BAALBÉRITH.

Au lieu d'invoquer des enquêtes qui ne sont pas nécessaires, les Curés perpétuels auraient dû se rappeler qu'ils les ont omises, eux, quand elles étaient de nécessité par exemple, en construisant leur église paroissiale “ Notre-Dame. ”

FUME-BOUCHE.

Voici le bouquet: “ Le Bref du Pape, instituant Mgr. Dartigue, Evêque de Telmesse et le préposant au gouvernement du District ecclésiastique de Montréal, est contraire aux Canons; or le Pape, lui-même, est soumis aux Canons et obligé d'y conformer ses décisions. ”

LUCIFER.

Le troisième article de la “ Déclaration des droits de l'Eglise gallicane ” renferme cette erreur: “ Qu'ainsi l'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les Canons faits par l'esprit de Dieu et consacrés par le respect général. ” Mais cette fameuse déclaration a été condamnée par l'Eglise.

BAALBÉRITH.

Si ces choses sont jamais connues en Canada, les Curés perpétuels seront mal à l'aise; attendu qu'ils ne veulent en aucune façon s'avouer gallicans.

PÉRIER.

Mais est-ce que les Papes ne sont pas soumis aux Canons?

LUCIFER.

Comment le seraient-ils ? N'ont-ils point reçu du Christ, une autorité, une puissance plénière, suprême et universelle ? Conçois-tu qu'une telle autorité, qu'une telle puissance puisse être subordonnée et dépendante ?

PERRIER.

En effet. Etait-il vrai, au moins, que l'établissement de Mgr. de Telmesse fut contraire aux Canons ?

FUME-BOUCHE.

Non !

PERRIER.

Baalbérith insinuait, il y a un instant, que les Curés perpétuels ont mis l'Evêque de Telmesse à la porte de leur maison. Conte-nous cela.

FUME-BOUCHE.

Je connais peu cette histoire-là. Je sais qu'elle est vraie et c'est tout.

BAALBÉRITH.

Je sais ce qui en est. Mgr. Lartigue, Evêque de Telmesse, prêtre canadien d'un grand mérite, était, depuis de longues années, membre du Séminaire de Saint-Sulpice, lorsque les instances de l'Evêque de Québec, les ordres exprès et réitérés du Pape et la volonté formelle du Supérieur-Général de St. Sulpice, lui firent un devoir d'accepter la dignité épiscopale pour le gouvernement du District de Montréal.

Il était entendu, entre le Supérieur de la maison de Paris et les membres de celle de Montréal, que Mgr. Lartigue resterait Sulpicien et qu'en cette qualité, il habiterait le Séminaire. Mais à peine fut-il Evêque qu'on lui signi-

fia qu'on ne pouvait le garder même un peu de temps, et que s'il continuait d'aller à la récréation avec les Curés perpétuels, que plusieurs de ces derniers n'oseraient s'y trouver. Il fallut donc que l'Evêque cherchât promptement un autre asile ; et le jour même où on lui donna cet avis, son embarras fut tel qu'il ne savait en quel lieu il coucherait. Et sans l'hospitalité que lui offrit la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, il se trouvait dans la rue.

LUCIFER.

Où prends-tu ces renseignements ?

BAALBÉRITH.

Dans un mémoire d'un Monsieur Bédard, Ptre. de St. Sulpice, lequel Sulpicien protesta solennellement et par écrit contre l'indigne conduite des Curés perpétuels envers l'Evêque de Telmesse.

LUCIFER.

Où est ce mémoire ?

BAALBÉRITH.

M. Bédard a adressé son Mémoire à son Supérieur et à ses confrères sulpiciens. L'Evêque de Telmesse et plusieurs prêtres canadiens en reçurent ou en prirent des copies.

OLIVOR.

Ce que Baalbérith dit me rappelle qu'il y a, à la bibliothèque, une âme dans laquelle on peut lire ce Mémoire.

LUCIFER.

Transporte-la ici.

(Olivor salué et sort.)

SCÈNE IX.

Les précédents, excepté Olivor.

LUCIFER, à Baalbérith.

Ce Monsieur Bédard était Curé perpétuel ?

BAALBÉRITH.

Non ! Il était Sulpicien. Il avait l'esprit du vénérable M. Olier. Il était soumis aux évêques.

LUCIFER.

Se rencontrent-ils beaucoup de Sulpiciens qui ne sont pas Curés perpétuels ?

BAALBÉRITH.

Quelques-uns. Heureusement pour nous, les choses s'arrangent toujours de façon que ce sont les Curés perpétuels seuls qui gouvernent au Séminaire de Montréal. Présentement il y a à Montréal quelques vrais sulpiciens ; des prêtres soumis, des Oliers, qui déplorent, désapprouvent les Curés perpétuels et protestent de leur consentement et de leur soumission au démembrement.

LUCIFER.

Ce Monsieur Bédard vit-il encore ?

BAALBÉRITH.

Dieu l'a appelé à lui depuis plusieurs années.

(Olivor entre portant une âme qu'il dépose à côté de l'autre.)

SCÈNE X.

Les précédents, plus Olivier.

LUCIFER.

Est-ce l'âme d'un Curé perpétuel ?

OLIVOR.

On n'a jamais pu savoir. Elle a lu le mémoire en question, et comme rien ne s'efface dans les âmes, ça suffit à notre dessein.

LUCIFER.

Fais l'office de lecteur. Il y a-t-il une préface ?

OLIVOR.

Non ! Mais il y a une déclaration.

LUCIFER.

Lis-là.

OLIVOR, lisant.

“ DÉCLARATION ET OBSERVATION PRÉSENTÉES PAR J. B. CH. BÉDARD, PTRE. DU SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, A MR. ROUX, SUPÉRIEUR DE CETTE MAISON, ET AUX AUTRES PRÊTRES, SES CONFRÈRES, MEMBRES DU MÊME SÉMINAIRE, AU SUJET DU GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, 1ER. JUIN, 1824.

“ M. le Supérieur est humblement prié de lire cet écrit, et de le donner à lire à tous les membres de la maison.

DÉCLARATION.

“ Comme ma conscience ne me permet pas d'approuver la conduite du Séminaire dont je suis membre, dans ce qui concerne le Gouvernement spirituel de ce District, et que

je me croirais responsable au Souverain Juge si je ne réclamais contre ce qui s'est fait en mon nom aussi bien qu'au nom de mes confrères, je déclare ce qui suit et cela de mon propre mouvement et sans y être excité par la demande ou le conseil de qui que ce soit :

“ Je déclare donc que je ne consents en aucune manière aux mesures que ce Séminaire a prises et à celles qu'il pourrait prendre à l'avenir pour empêcher, retarder ou gêner l'établissement de Mgr. de Telmesse à Montréal, où cet Evêque veut se fixer pour gouverner, dans l'ordre spirituel, cette ville et son district, selon les pouvoirs qu'il en a reçus du Souverain Pontife et de l'Evêque de ce diocèse. Et parce qu'il convient que je fasse connaître les motifs qui m'ont déterminé à faire la démarche que je fais aujourd'hui, je présente à cet effet les observations suivantes, que je sou mets à mes supérieurs ecclésiastiques, et dans lesquelles je n'ai aucune intention de contrister le respectable corps dont je suis membre, ou de lui porter le moindre préjudice. Je veux, au contraire, en plaidant la cause de notre Evêque et de son suffragant auxiliaire me rendre utile à mes confrères, et leur prouver l'attachement sincère que j'ai pour eux. ”

(Signé)

“ BÉDARD, Ptre. S. S. ”

FUME-BOUCHE.

Ce Mémoire, je me le rappelle, est aussi à Rome.

OLIVOR.

Ainsi qu'à Paris. L'auteur l'a adressé à tous ses supérieurs ecclésiastiques.

LUCIFER.

Ce Mémoire est-il volumineux ?

OLIVOR.

150 pages in-12.

LUCIFER.

Il est impossible de le lire en entier.

OLIVOR.

D'ailleurs Fume-Bouche a traité la plupart des questions qu'il contient.

LUCIFER.

Dans ce cas, lis-nous les points les plus importants que nous ignorons.

OLIVOR.

Voici un article intitulé : " Esprit du Séminaire de St. Sulpice."

LUCIFER.

Communique-le nous.

OLIVOR.

" Nous devons avoir de la ressemblance avec notre Fondateur, et nous conduire par son esprit. Or, dans ce vénérable Père, quel respect pour les Evêques, quelle humilité, quel désintéressement ! Qu'aurait-il fait, lui et les anciens sulpiciens que nous révérons, dans les circonstances présentes ? Que les enfants imitent leur Père ! Je ne lis jamais la vie de M. Olier, par M. Wagot, art. 3 et 4, sans faire des réflexions affligeantes sur la conduite de notre Maison, comparée aux sentiments de notre Fondateur.

" Une des principales raisons qu'on allègue contre la présence de l'Evêque de Telmesse, est que son séjour diminuera l'influence du Séminaire et celle de son Supérieur qui auparavant gouvernait le district. Mais outre que cela n'est pas vrai, on peut dire que l'esprit primitif de St. Sulpice n'était pas de gouverner les diocèse, en tout ou en partie. J'ai toujours ouï dire que dans cette Congrè-

gation, on ne cherchait que la vie cachée, et non à influor sur le public, que la Société n'avait d'autre but que de former dans les Séminaires de jeunes ecclésiastiques auxquels on n'inspirait que du respect et de l'obéissance."

LUCIFER.

C'est un digne fils de M. Olier qui a écrit cette belle page.

OLIVOR.

Ecoutez ce qui suit :

" Depuis un certain nombre d'années, on s'est accoutumé à critiquer l'Évêque, à le blâmer à la face de la Communauté, et même devant des prêtres étrangers. Ce n'était pas là l'ancien esprit de la Maison. A force de répéter les sujets de plainte, on produit une opposition de sentiments, et un levain qui fermente et aboutit à une rupture.

" Si dans les commencements ou depuis, on eut proposé à la Communauté une conduite plus douce et plus généreuse envers les Evêques, je pense qu'elle l'aurait adoptée avec plus de plaisir qu'une conduite plus sévère.

" Nos pères n'auraient pas donné lieu à de pareils reproches. Au reste, dans notre communauté, le bien de la paix, l'édification des fidèles, les autres avantages ne valent-ils pas mieux que ce que l'on pourra gagner en continuant la résistance ?"

BAAL.

Cette lettre a un ton de douce simplicité bien propre à toucher.

OLIVOR.

" Mais, continue le digne Sulpicien, pour ne parler que des avantages de la paix, plusieurs d'entre nous étant avancés en âge, ont plus besoin de paix que de combats, et de consolations, que de troubles et d'amertume. Quant à moi, si j'eusse prévu ces chagrins, je ne me serais pas

fait Sulpicien. Mais maintenant que je le suis, a-t-on droit de me causer les peines dont je me plains et dont je devrais être exempt dans une Communauté, plus encore que partout ailleurs.

“ Nous devons aussi penser à ceux qui viendront après nous, et leur transmettre les biens spirituels que la Providence nous a communiqués par ceux qui nous ont précédés. Mais si nous leur laissons les divisions intérieures, l'opposition pour les Evêques, et celle des Evêques pour nous, ce sera un bien triste héritage qu'ils recevront de nous.”

BAALBÉRITH.

Ces paroles de M. Bédard sont prophétiques.

OLIVOR.

Voici de ce mémoire, un autre article qui me paraît important :

“ Les revenus d'une de nos seigneuries employés à soutenir un Evêque, nous auraient couverts d'honneur, de mérite et auraient assuré notre existence. C'est du moins ce que je me persuade. Les envieux auraient alors cessé de nous reprocher nos richesses et de les tourner contre nous. Notre grande fortune et nos grands revenus pourraient être la cause de notre perte..... “ Nos fautes sont plus visibles aux yeux des autres qu'aux nôtres, et à une réputation de grande vertu, peut en succéder une toute contraire.”

AXAPHAT.

Voilà ce qui s'appelle frapper juste.

OLIVOR.

Ecoute ce qui suit : “ Dans la Révolution française, poursuit le pieux Sulpicien, on a employé les Curés et les autres Prêtres pour affaiblir et ruiner l'autorité des Evêques, et ensuite on a abattu facilement le clergé du second ordre. Il semble que l'on commence quelque chose de

semblable dans ce pays. Il y a pourtant une différence ; c'est qu'en France, ce furent les partisans de la philosophie qui imaginèrent ces moyens de destruction et qui, s'étant emparés du Gouvernement, les firent exécuter. Ici c'est le clergé qui persécute les Evêques, les dénonce au public, et les accuse à la face du Gouvernement pour les lui rendre suspects et odieux, et l'inviter en quelque sorte à gêner et à ruiner notre Religion.

“ Quand le Pape apprendra ce que les Sulpiciens du Canada ont fait à l'égard de leur Evêque et de son Auxiliaire, je ne sais ce qu'il pensera et ce qu'il fera par rapport à notre Maison.”

FUME-BOUCHE.

“ Posuit Episcopos et non Sulpicianos regere Ecclesiam Dei.”

OLIVOR.

“ Quand nos intérêts changent, dit encore M. Bédard, notre langage change aussi : par exemple sur les Sulpiciens devenus Evêques, sur les libertés de l'Eglise gallicane, dont on parle depuis quelques années bien différemment de ce que l'on faisait auparavant, sur l'état de ce diocèse, car quand il s'agit des grandes cérémonies pontificales, on dit qu'elles ne conviennent pas à un pays de mission tel que celui-ci ; mais quand il s'agit d'observer les formalités prescrites pour l'élection et la réception des Evêques, on dit que ce diocèse est aussi régulier et aussi bien établi que ceux de France. Pareillement quand on veut prouver que les Prélats de notre Séminaire ne sont pas obligés à assister l'Evêque dans les Offices Pontificaux, on prétend que le cérémonial des Evêques n'est fait que pour les cathédrales ; et non pour les Eglises paroissiales telles que la nôtre, mais on s'appuie sur le même cérémonial, quand il s'agit de faire voir qu'on ne doit pas rendre à tel Evêque, tel ou tel honneur. Et ces variations dans notre manière de parler sont suspectes.”

LUCIFER.

Ce mémoire continue-t-il longtemps sur le même ton ?

OLIVOR.

C'est partout le même accent de franchise, d'honnêteté et de vérité.

LUCIFER.

Nous en avons assez.

OLIVOR.

Encore un petit extrait :

“ Pour prouver qu'il aurait fallu demander le consentement du clergé et du peuple dans l'affaire présente, obtenir le consentement du Roi, publier le bref du 1er. Février 1820, on s'appuie sur les libertés de l'Eglise gallicane, et on en fait l'éloge.

Mais la manière dont on a parlé ci-devant des libertés gallicanes et dont on en a instruit les jeunes étudiants, était bien différente de ce qu'on en dit présentement. M. Bossuet, disait-on, n'est plus reconnaissable quand il défend ces libertés ; il affaiblit les textes dont il faisait un si bel usage contre les protestants. Ce qui l'excuse, c'est qu'il craignait un schisme et qu'il ne trouvait d'autre moyen de l'éviter qu'en soutenant les quatre fameux articles. Mais aujourd'hui on loue ces mêmes libertés, on en trouve la doctrine très-bonne, elle est, dit-on, la sauvegarde de la religion, et sans elle, l'Eglise serait haïe et persécutée de tous côtés.

“ Cependant, nous sommes dans des circonstances bien différentes de celles où se trouvait Bossuet. Car si nous sommes menacés d'un schisme en Canada, ce sera précisément pour avoir voulu faire valoir ces mêmes libertés de l'Eglise gallicane ; pour avoir exigé que le bref de Mgr. de Telmesse fut enregistré dans les Cours des Parlements qui n'existent point ici ; pour avoir suivi les formalités prescrites en France pour l'érection d'un Evêché. Si, après la publication du mandement de Mgr. de Québec, on n'eût pas élevé toutes ces difficultés, tout ne serait-il pas resté dans la paix et l'union.”

LUCIFER.

La conduite des Curés perpétuels dans l'affaire de Mgr. de Telmesse est inqualifiable, et bien habile sera celui qui les justifiera.

BAAL.

Aussi faut-il éviter de descendre sur un terrain aussi glissant. Dans le cas où les amis de l'autorité voudraient rappeler ces choses, il faudrait reprocher au Séminaire cet acte comme une infamie, une malhonnêteté et un scandale.

LUCIFER.

Voyons, Fume-Bouche, parle-nous maintenant et en détail, de l'opposition des Curés perpétuels au démembrement.

(Comme Lucifer dit ces dernières paroles, Babel entre précipitamment.)

SCENE XI.

Les précédents, Babel.

Tous.

BABEL, saluant Lucifer.

Illustre monarque, je me confonds à tes pieds avec l'abîme de ma confusion.

(Rire général.)

LUCIFER, d'un ton qu'il s'efforce de rendre sévère.

Qui t'appelle ici, Babel.

BABEL.

La confusion.

● (Rire comprimé, mais général.)

LUCIFER, avec sévérité.

On ne badine pas ainsi dans les moments critiques.

BABEL.

C'est une autre chose. Pourtant j'ai un discours à prononcer qui vous amuserait passablement.

LUCIFER.

Tu le prononceras quand nous en aurons fini avec la Comédie Infernale.

BABEL.

Quoi ! Est-ce cette maudite Comédie qui vous occupe si sérieusement ?

LUCIFER.

Elle en vaut bien la peine, je crois !

BABEL.

Pouah ! C'est une petite affaire. Il n'y a qu'à dire que c'est un mauvais livre, et personne ne voudra le lire.

LUCIFER.

Et l'auteur, tu crois, ne réclamera pas ?

BABEL.

Peut-être ! Mais on criera plus fort que lui ; on couvrira sa voix ; on produira une grande confusion et tout sera dit.

LUCIFER.

Tu as bien vite fait. Pourquoi Carrean n'a-t-il pas chargé un autre que toi de venir nous renseigner ?

BABEL.

Je n'ai pas attendu les ordres de Carrean. Je suis venu de mon propre mouvement.

LUCIFER, sévèrement.

Est-ce là la discipline.

BABEL.

C'est la discipline " confuse ! "

LUCIFER, très-sévèrement.

Tu es bien impertinent.

BABEL.

Que veux-tu, illustre monarque, je n'ai jamais connu du respect, comme de tous les autres biens, que la confusion.

LUCIFER.

Suffit ! (Ici Lucifer incline la tête et réfléchit profondément).

BABEL, bas à Baal.

Je savais bien que je l'humilierais, cet orgueilleux monarque.

BAAL, bas à Babel.

C'est un exécration tyran. Il m'appelle son ami, mais je le déteste souverainement.

BABEL, sur le même ton.

Sois sûr qu'il te paie de retour.

BAAL, sur le même ton.

L'amitié des démons ne vaut pas mieux.

LUCIFER, sortant de sa méditation.

Babel, sais-tu si Carreau doit charger quelqu'un de venir ce soir ?

BABEL.

Belzébuth me suit de près.

LUCIFER.

A la bonne heure. Voyons, Fume-Bouche, dis-nous maintenant ce que tu sais de la conduite des Curés perpétuels à l'égard de l'Evêque actuel de Montréal. Peut-être sera-t-il plus facile de les justifier sous ce dernier rapport ?

FUME-BOUCHE.

Peut-être !!! Tu vas en juger, illustre monarque.

L'Evêque actuel de Montréal a fait ce qu'il a pu pour faire régner la concorde, l'union et la paix entre lui et le Séminaire. Dès les premiers jours de son épiscopat, il a écrit au Supérieur du Séminaire, lui faisant part de ses dispositions généreuses et lui faisant les avances de la plus grande charité. A cet appel suprême de la douceur et de la noblesse évangéliques, on a répondu de façon à mériter les reproches suivants de Messire Marcoux, vénérable Curé du Sault Saint-Louis, s'adressant à M. Faillon, sulpicien.

“ Ici, monsieur, il est clair comme le jour, et reconnu par le clergé et les laïques, que depuis le commencement jusqu'à maintenant, il y a eu opposition systématique du Séminaire à l'épiscopat. Quiconque a mal parlé des Evêques, a toujours été en haute faveur au Séminaire, et au contraire quiconque s'est prononcé pour l'épiscopat a été honni, chassé ou forcé de s'en aller

“ Oh ! le Séminaire s'est montré bien petit à côté de l'Evêque. Un jour, le Séminaire gémit de l'avoir ainsi contristé ; car Dieu prendra en main l'œuvre de son serviteur. M. Bédard n'a-t-il pas prédit, dans son “ Mémoire ” la désolation de la maison de St. Sulpice de Montréal, si elle ne revenait à l'Evêque “ toto corde. ” Et comment expliquer autrement que comme un commencement de désolation la désertion de la Maison des meilleurs sujets canadiens et français qui n'y peuvent tenir ? Depuis un nombre d'années limitées nous comptons une douzaine de prêtres qui ont quitté St. Sulpice de Montréal, parce qu'il ne sympathise pas avec l'Evêque. Le grand nombre de ceux qui sont sortis sont des hommes au-dessus

du commun, on en fait des Evêques, des Grands-Vicaires, des Supérieurs de Collèges, des Chanoines titulaires, etc. Autant de perdu pour St. Sulpice. Ceux qui sortent s'accordent à dire qu'ils n'ont pas voulu être plus longtemps solidaires de cet esprit entaché de "gallicanisme", protestant comme M. Olier lui-même a protesté, et se rangeant à "l'obéissance aux Saints Prélats" qui sont les "premiers Supérieurs" du Séminaire, selon le même M. Olier."

LUCIFER.

Quand Messire Marcoux a-t-il écrit cela ?

FUME-BOUCHE.

Le 2 Juin 1850.

Peux-tu nommer quelques-uns des MM. de St. Sulpice dont parle Messire Marcoux, et qui ont laissé le Séminaire à cause de sa conduite envers les prélats ?

FUME-BOUCHE.

Messire Musart, Mgr. Charbonnel et Mgr. Pinsonneault.

LUCIFER.

Sais-tu s'il y a eu dernièrement de ces désertions et pour le même motif ?

FUME-BOUCHE.

Non ! Mais Baalbérith en sait peut-être quelque chose.

BAALBÉRITH.

Il y a M. O'Farrel et, paraît-il aussi, M. Toupin, bien qu'on ait donné le change au public à propos de la sortie de ce dernier.

LUCIFER.

Quels hommes sont ces deux derniers Prêtres.

BAALBÉRITH.

Tout ce qu'il y a de plus vénérable, de plus orthodoxe et de plus digne sous le rapport du talent et de la vertu.

LUCIFER.

Voyons, Fume-Bouche, poursuis !

FUME-BOUCHE.

L'Evêque actuel de Montréal a donc tout fait dès l'origine pour se concilier le Séminaire ; mais le Séminaire n'a pas voulu.

En 1854, l'Evêque de Montréal, se trouvant à Rome, rendait compte au St. Siège de son administration et en vint, tout naturellement, à parler de " l'unique paroisse " de la ville de Montréal. Le secrétaire de la Propagande, le Cardinal Barnabo, en apprenant que Montréal ne comptait qu'une seule paroisse, eut de la peine à en croire ses oreilles.

BABEL.

Je crois bien : on s'étonnerait à moins.

FUME-BOUCHE.

Le Cardinal parla alors de démembrer cette paroisse, en offrant à l'Evêque de faire annuler la réponse de la Propagande du 8 Octobre 1831. Mais l'Evêque, pensant pouvoir amener le Séminaire par des moyens de douceur, s'y refusa.

LUCIFER.

Et l'affaire en demeura là, je suppose ?

FUME-BOUCHE.

Oui. Avant de se rendre à Rome en 1862, l'Evêque de Montréal conseilla au Supérieur du Séminaire d'écrire au Préfet de la Propagande relativement au démembrement de la paroisse de Montréal, offrant de présenter lui-même

la lettre à qui de droit. Arrivé dans la Ville Eternelle, Mgr. remet la lettre en question au Cardinal Préfet qui, après en avoir pris connaissance, informe Monseigneur qu'il se chargerait de régler lui-même cette affaire avec M. le Supérieur du Séminaire. En conséquence, l'Evêque de Montréal ne s'occupa plus de rien.

En 1863, les MM. du Séminaire informent Mgr. de Montréal de leur résolution d'envoyer à Rome, Mons. Bayle, pour y traiter l'affaire de la paroisse de Montréal. Sur ce, l'Evêque demande au Séminaire, représenté par son Supérieur et M. Bayle, de vouloir bien s'entendre d'abord à Montréal avant que d'aller auprès du St. Siège : cela était, disait-il, préférable pour les deux partis ; d'ailleurs on s'empresserait à Rome de sanctionner ce qui aurait été réglé à l'amiable.

LUCIFER.

Et le Séminaire suivit ce sage conseil ?

FUME-BOUCHE.

Il n'en fit rien. Bientôt, M. Bayle, accompagné de M. Carrières, Supérieur-Général, se rendit auprès du St. Siège. Ces deux avocats du Séminaire de Montréal purent donc plaider leur cause à leur aise, puisque personne à Rome ne représentait l'Evêque de Montréal.

BABEL.

Personne ! Allons donc ! Et le droit, la justice, la théologie, les "Canons," la discipline, etc., n'est-ce rien ! Si cela s'appelle "personne," qui donc s'appelle "quelqu'un" ?

Tous, riant.

Bravo !

FUME-BOUCHE.

Quand je dis "personne," j'entends parler, non du droit de l'Evêque, car ce droit est inattaquable, mais de la per-

sonne même de l'Evêque de Montréal. Les MM. Carrières et Bayle s'en donnaient à cœur joie sur le compte de l'Evêque. Dans leur mémoire du 11 Juillet, 1863, ils allaient jusqu'à accuser Sa Grandeur de violer leurs droits.

BELLAS.

Mais l'Evêque ainsi accusé ne finit-il pas par se défendre ?

FUME-BOUCHE.

Seulement sur l'invitation que lui en fit le St. Siège. Il écrivit un mémoire en Septembre 1863 et se rendit à Rome en 1864.

BAAL.

Ainsi ce n'est pas l'Evêque qui a porté toute cette affaire à Rome ; ce n'est pas lui qui a demandé le démembrement, ce n'est pas lui qui a soulevé les difficultés ?

FUME-BOUCHE.

Il s'est tenu à l'écart aussi longtemps qu'il l'a pu. Il a offert au Séminaire toutes les chances possible de régler la chose amicalement. Mais le Séminaire n'a pas voulu entendre raison. Même, après avoir obligé l'Evêque à se rendre à Rome en 1864, il ne fallut pas au moins de 13 mois d'explications, pour que le Séminaire consentit à l'arrangement dont le "décret de 1865" est le pacte sacré.

OLIVOR.

On avait fait des concessions de part et d'autres pour en venir à signer ce "décret," n'est-ce pas ?

FUME-BOUCHE.

L'Evêque avait concédé au Séminaire tout ce qu'il avait demandé, mais le Séminaire n'avait rien, absolument rien concédé à l'Evêque.

On a déjà dit, dans une de nos précédentes assemblées, comment, après avoir promis de se soumettre purement et simplement au décret, le Séminaire refusa de proposer à l'Évêque, qui le lui demandait, un plan de démembrement.....

BAALBÉRITH.

Les Curés perpétuels n'ont donc pas attendu que le démembrement fut opéré pour s'y opposer ?

FUME-BOUCHE.

Non. Et s'ils avaient voulu sincèrement le démembrement, ils se seraient empressés de se rendre à la prière de l'Évêque, en proposant le plan demandé.

BAAL.

Et quand le démembrement a été opéré, qu'ont prétendu les Curés perpétuels ?

FUME-BOUCHE.

Ç'a déjà été dit. Cependant, il y a un point sur lequel nous n'avons pas assez appuyé. Les Curés perpétuels prétendaient que l'Évêque n'avait pas compris le décret de 1865 ; qu'il établissait des paroisses canoniques, lorsque le décret n'autorisait que des paroisses civiles.

BAALBÉRITH.

Es-tu certain de ce fait ?

FUME-BOUCHE.

Je n'avance rien sans être certain. Le 26 février 1867, M. Bayle, Supérieur des Curés perpétuels, disait ce qui suit, dans son protêt contre le démembrement de la paroisse Notre-Dame de Toutes-Grâces :

“ Cependant, nous étions à Rome lorsque ce décret important fut rendu et nous crûmes alors que l'intention de Mgr., aussi bien que celle du St. Siège, manifestée par la

teneur de cet acte canonique, était de former des paroisses ordinaires, telles que sont en général les "autres paroisses en Canada". C'est-à-dire des paroisses qui jouiraient de tous "les avantages civils" dont jouissent ici ces sortes d'établissements. Nous nous figurions des paroisses dont chacune aurait "son église, son presbytère, son Curé, sa Fabrique, ses écoles, ses intérêts propres, se régirait elle-même et serait indépendante du Curé et de la Fabrique de Notre-Dame et du Séminaire."

BAALBÉRITH.

Les Curés perpétuels pouvaient-ils raisonnablement se figurer cela?

FUME-BOUCHE.

Et non! Puisque le décret disait formellement que les nouvelles paroisses considéreraient l'église de Notre-Dame comme l'église mère, que ces nouvelles paroisses seraient érigées dans l'enceinte de la paroisse mère, que ces paroisses seraient érigées selon la Constitution de Benoît XIV, 6 Novembre 1744, laquelle Constitution regarde les paroisses canoniques.

BAAL.

Les Curés perpétuels ne savent donc pas lire, ou ils sont bien entêtés.

FUME-BOUCHE.

Ils savent lire. Ils ont bien lu et bien compris le décret. C'est autre chose qui leur manque. Vous venez de leur entendre dire qu'ils ont accepté le décret de 1865, parce qu'ils ont cru à des paroisses civiles, n'est-ce pas?

Tous.

Oui.

FUME-BOUCHE.

Eh bien! Voilà que plusieurs paroisses ont demandé

d'être érigées civilement, demandez à Baalbérith et à Babel, qui arrivent du Canada, ce que les Curés perpétuels pensent de ces " paroisses civiles ? "

BABEL.

Ils s'y opposent de toutes leurs forces. Se servant des marguilliers, ils portent la chose jusque devant le tribunal civil.

BAALBÉRITH.

Non la chose elle-même, mais certaines questions de formalité.

BABEL.

Oui, des questions de formalité; mais avec l'espérance que ces questions ajourneront l'enquête qui se fait à ce sujet.

LUCIFER.

Plus vous en dites, et plus je vois que la justification des Curés perpétuels n'est pas possible. A moins de leur supposer des motifs honorables dans toute cette affaire.....

FUME-BOUCHE.

Je connais ces motifs. Vous allez en juger sur le champ. Ils veulent des succursales et jouir du " statu quo. "

LUCIFER.

Qu'entendent les Curés perpétuels par le " statu quo ? "

FUME-BOUCHE.

1o. " Le droit pour leur Supérieur-Général de révoquer les prêtres du Séminaire de Montréal, et de les envoyer dans toute autre Maison de la Congrégation. "

LUCIFER.

Mais les Sulpiciens ne sont pas Réguliers !

FUME-BOUCHE.

Non. C'est une société de prêtres ayant pour premier devoir le point suivant de leur Constitution : " Les MM. de la compagnie regarderont Mgr. l'Evêque comme leur premier Père, et leur premier Supérieur, et ils iront le consulter dans leurs difficultés."

BELIAS.

Si cet article de la Constitution de St. Sulpice est jamais connu en Canada, le public saura à quoi s'en tenir sur la prétendue soumission des Curés perpétuels. Mais continue, Fume-Bouche.

FUME-BOUCHE.

20. " Que le Supérieur du Séminaire pourra, sans l'intervention de l'Evêque, permettre aux Sulpiciens de prêcher, d'entendre les confessions, d'absoudre les cas réservés."

AXAPHAT.

Est-ce là ce que le vénérable M. Olier appelait n'avoir de vie, d'intérêt, ni de conduite, que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats ?

FUME-BOUCHE.

30. " Sans l'intervention de l'Evêque, et avec la seule permission de leur Supérieur, les Sulpiciens pourront sortir du diocèse."

Tous, gravement et sur un ton goguenard.

Les sujets de la société n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats ! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit !! Enfants, ayez l'esprit de votre Père !!!

FUME-BOUCHE.

40. " Que sans " l'intervention de l'Evêque " le Supé-

rieur du Séminaire nommera qui il voudra pour la desserte du Lac des Deux-Montagnes. ”

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats. C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit !! Enfants ayez l'esprit de votre Père !!!

FUME-BOUCHE.

50. “ Que les confesseurs, les chapelains et les supérieurs, prêtres de certaines communautés de femmes, seront nommés par le Supérieur du Séminaire et sans l'intervention, ni la sanction de l'Evêque. ”

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats ! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit !! Enfants ayez l'esprit de votre Père !!!

FUME-BOUCHE.

60. “ Que sans l'intervention de l'Evêque, le Supérieur du Séminaire pourra nommer ceux de ses prêtres qu'il voudra pour la desserte des succursales. ”

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats ! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit !! Enfants, ayez l'esprit de votre Père !!!

FUME-BOUCHE.

70. “ Que l'Evêque ne pourra, sans le consentement du Séminaire, établir de nouvelles communautés dans la paroisse de Montréal. ”

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite

que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit!! Enfants, ayez l'esprit de votre Père!!!

FUME-BOUCHE.

80. " Que l'Evêque ne pourra, sans le consentement du Séminaire, ériger de nouvelles églises dans la paroisse de Montréal, pas même pour les pauvres établis à une grande distance de l'église Notre-Dame. "

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit!! Enfants, ayez l'esprit de votre Père!!!

FUME-BOUCHE.

90. " Quo le Séminaire pourra recevoir dans son sein les prêtres du diocèse et cela, que l'Evêque le veuille ou ne le veuille pas. "

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit!! Enfants, ayez l'esprit de votre Père!!!

FUME-BOUCHE.

100. " Que si l'Evêque vient, un jour, à retirer les élèves ecclésiastiques du Grand Séminaire, la maison de St. Sulpice continuera, malgré l'Evêque, d'enseigner la théologie aux sujets des autres diocèses et ce, à Montréal, sous le nez de l'Evêque. "

Tous.

Les Sulpiciens n'auront de vie, d'intérêt, ni de conduite que dans l'obéissance de nos Seigneurs les Prélats! C'est le vénérable fondateur de St. Sulpice qui l'a dit!! Enfants, ayez l'esprit de votre Père!!!

LUCIFER.

Mais c'est assez.

FUME-BOUCHE.

Tu fais bien, illustre monarque, de m'arrêter ; car s'il fallait tout rapporter ces prétentions des Curés perpétuels je n'en finirais pas. Le "statu quo" de leurs prétentions est éternel, comme l'anathème de leur fondateur qu'ils encourent par leur conduite envers l'Evêque de Montréal.

LUCIFER.

Ainsi, les Curés perpétuels ne veulent point de division de paroisses canoniques ou civiles, parcequ'ils ne veulent pas être sous la dépendance de l'Evêque ?

FUME-BOUCHE.

Ils sentent bien autant et mieux que personne que plusieurs paroisses sont nécessaires dans une ville aussi peuplée que l'est Montréal. Ce qu'ils ne veulent pas sentir, c'est l'esprit de leur saint fondateur, cet esprit qui veut que tout Sulpicien ait pour premier Supérieur, l'Evêque diocésain ; cet esprit, indignement méconnu aujourd'hui par ceux qui, à Montréal, portent le nom et l'habit de la famille du vénérable M. Olier, appellent sur eux et sur leur Maison l'anathème de leur Père vénéré : " Si propter nos exorta est tempestas, dejiciamur in mare." " Que la Maison soit détruite et devienne un objet d'anathème à la face de tout l'univers."

Voilà ce que les Curés perpétuels ne veulent pas sentir. Ce qu'ils veulent, avant tout, c'est leur indépendance vis-à-vis de l'Evêque. En 1817, les Marguilliers et la Fabrique de la paroisse Notre-Dame, firent une requête pour ériger Bonsecours en paroisse ; mais comme on voulut poser comme condition que le Curé de cette nouvelle paroisse fût dépendant de l'Evêque, les Curés perpétuels ne voulurent point de cette érection, bien qu'elle leur parût d'une nécessité absolue à l'intérêt des âmes.

En 1821, même démarche de la part de la Fabrique, même condition de la part de l'autorité diocésaine, et même refus, basé sur les mêmes raisons, de la part des Curés perpétuels.

LUCIFER.

Allons, nous en avons suffisamment, je crois, et dès maintenant nous pouvons voir ce qu'il y a à tenter pour la justification des Curés perpétuels. Que chacun émette son opinion. Voyons, Baal, qu'en penses-tu ?

BAAL.

La conduite des Curés perpétuels est inqualifiable, et bien adroit sera celui qui les lavera aux yeux du public sensé.

BELIAS.

Ce qu'ils ont fait à Mgr. Lartigue les couvre d'une honte qui vivra et qui se perpétuera pour leur éternel châtiement.

OLIVOR.

Les raisons qu'ils ont invoquées contre l'établissement de Mgr. Lartigue, Evêque de Telmesse, sont du gallicanisme le plus achevé.

AXAPHAT.

En leur supposant même certains droits, il faudra toujours finir par avouer qu'ils ont sans cesse agi contrairement à l'esprit de leur vénérable fondateur.

PERRIER.

Pour ce qui est des difficultés avec l'Evêque actuel de Montréal, c'est en vain qu'on invoquerait leur droit d'appel à Rome ; car, s'il est permis au dernier des fidèles d'en appeler au St. Siège, il n'est loisible à personne de faire à son Evêque une opposition déloyale et systématique.

BAALBÉRITH.

Et si la parole de Pio IX, la lettre du vénérable M. Olier, la déclaration de M. Bédard, la lettre de M. Marcoux, sont connues, nos pauvres Curés perpétuels sont à jamais jugés.

FUME-BOUCHE.

Nous ne pouvons les réhabiliter que par des mensonges audacieux.

BABEL.

C'est cela, mentons : le mensonge est la confusion de la vérité, et la confusion, ça finit toujours par emporter pièce.

(Comme Bab l prononce ces dernières paroles, Belzébuth entre. Chacun s'empresse autour de lui, on lui fait mille questions, etc. ; enfin Lucifer rappelle ses seigneurs à la question, chacun reprend son siège et la conjuration se continue au milieu d'un calme morne et terrible comme les noirs desseins de l'enfer).

SCÈNE XII.

Les mêmes, plus Belzébuth.

LUCIFER, à Belzébuth.

Tu devines ce que nous faisons en ce moment ?

BELZÉBUTH.

Hélas ! Oui. Et je présume que vous êtes embarrassés sur le parti qu'il faut prendre.

LUCIFER.

Tu l'as dit. Comment prendre la défense de ces malheureux Curés perpétuels !

BELZÉBUTH.

N'y pensons pas une minute.

BABEL.

Comment ! n'y pensons pas. Mais mentons, diantre !

BELZÉBUTH.

Mentir pour recevoir des démentis décisifs ? Vaut bien mieux se taire.

BABEL.

Qui donc nous démentira ?

BELZÉBUTH.

Les faits, les documents, les pièces justificatives de l'Illuminé. Croyez-moi, notre cause est assez compromise, et n'allons pas aggraver la situation par des polémiques inutiles et qui autoriseraient l'Illuminé à tout révéler.

BABEL.

L'Illuminé ne révélera jamais que ce que nous aurons dit ici.

BELZÉBUTH.

Et n'est-ce pas suffisant ? Toutefois, je me suis rendu hier à la salle de récréation des Curés perpétuels afin de connaître leurs impressions sur la Comédie Infernale. J'étais là en esprit ; j'ai donc pu tout entendre, tout saisir facilement. Or, j'ai entendu M. Bayle dire : " Hum ! Cet Illuminé, je le vois, a en mains toutes les pièces de nos difficultés passées et présentes ; le mieux, pour nous, est de garder le silence. "

LUCIFER.

Ce M. Bayle avait raison, je crois. Qu'en dites-vous ?

Tous, excepté Babel.

Oui ! Oui ! Gardons le silence.

BABEL.

Et si vous gardez le silence qu'en pensera-t-on dans le public ?

LUCIFER.

Ce qu'on voudra.

BABEL.

C'est donner gain de cause à l'Illuminé.

LUCIFER.

Le démentir, c'est lui fournir l'occasion de nous faire un tort encore plus grand ; car c'est lui procurer l'a-propos de mettre en lumière des faits que nous passons sous silence.

FUME-BOUCHE.

Tu as raison, illustre monarque. Je suis pour le silence absolu.

Tous, excepté Babel.

Oui ! Oui ! Ne disons rien.

BABEL.

Qu'on garde le silence dans les journaux, soit. Mais ne pourrait-on pas le rompre ailleurs ? Si on pouvait décider les Curés perpétuels à censurer la Comédie Infernale dans les conversations privées ou autrement ?

BELZÉBUTH.

Je n'y vois pas d'obstacle. Seulement l'Illuminé peut recevoir, un jour ou l'autre, de hautes approbations, ce qui serait pour les Curés perpétuels un nouveau malheur.

BABEL.

N'importe, en attendant, ce qu'ils diront empêchera bien des personnes de lire la Comédie.

BAALBÉRITH.

Je connais un Curé perpétuel, beau diseur, autant que littérateur fameux, qui remplirait ce rôle à merveille, surtout auprès des dames.

BABEL.

L'abbé Martineau, n'est-ce pas ?

BAALBÉRITH.

Oui.

BABEL.

C'est l'homme qu'il faut. Seulement, il ne sera peut-être pas facile de le décider.

BAALBÉRITH.

N'importe ! essayons. On ne risque qu'une chance, celle de réussir.

TOUS.

C'est cela.

LUCIFER.

Allons, je vois que nous sommes tous d'accord. Baalbérith, rends-toi immédiatement en Canada. Dis à Carreau qu'il faut imposer le silence le plus entier à la presse, qu'elle ne dise rien de la Comédie Infernale. Cependant, ajoute qu'il faut amener les Curés perpétuels à dire tout le mal possible de cette œuvre, et ce privément à leurs connaissances ou dans des lieux où leur parole revêt un caractère qui la rend inaccessible à la réplique. C'est lâche, tout cela ; mais la cause ne vaut pas mieux.

BAALBÉRITH.

Et les politiques, les codificateurs, les anti-programmistes, tenterons-nous quelque chose pour eux ?

LUCIFER.

Qu'en dites-vous, princes ?

BELZÉBUTH.

J'ai beaucoup à dire touchant cette question, je demande à être entendu avant qu'aucune décision ne se prenne à ce sujet.

LUCIFER.

Dans ce cas, pars immédiatement, Baalbérith, car le temps presse, et dis à Carreau qu'il recevra bientôt des instructions plus complètes.

(Baalbérith salue profondément Lucifer, et sort après avoir reçu les encouragements de la Cour infernale.)

SCÈNE XIII.

Les mêmes, excepté Baalbérith.

BABEL.

C'est maintenant le tour de mon discours.

LUCIFER.

Non, Belzébuth doit parler le premier.

BABEL.

Ce que j'ai à dire n'est pas moins important que les renseignements de Belzébuth. D'ailleurs, je serai bref.

LUCIFER.

Qu'as-tu à nous communiquer ?

BABEL.

Un écrit qui a rapport directement à la question des politiques, des codificateurs et des anti-programmistes en autant qu'elle traite du libéralisme catholique et du gallicanisme.

BELZÉBUTH.

Le nom de cet écrit ?

BABEL.

“ L'Union des Catholiques.”

BELZÉBUTH.

En effet, la chose est importante, et volontiers je parlerai après toi.

LUCIFER, à Babel.

Dans ce cas parle.

BABEL.

Je vous avertis d'avance que mon discours vous donnera la simple analyse de l'écrit en question, ou plutôt, vous en fera toucher les conséquences.

LUCIFER.

Très-bien ! commence !

BABEL. (*)

“ L'union fait la force ” est de nos jours une devise banale que tout le monde cherche à mettre en pratique, et cela, surtout en Amérique, où chacun n'a qu'une préoccupation : faire de l'argent. Or, celui qui fouille les entrail-

(*) Tout ce que Babel va dire, et qui se trouve entre guillemets, est tiré soit textuellement, soit comme conséquence de l'écrit de M. Oscar Dunn, publié par “ L'Opinion Publique ” et “ La Minerve, ” en Septembre 1871. — *Note de l'Éditeur.*

les de la terre pour en tirer de l'or ne songe guère à son voisin ni à ce qu'il fait : Donc, ces chercheurs d'or, ces faiseurs d'argent n'ont qu'une préoccupation, celle de s'unir au moyen de l'intérêt commun!!!”

Tous.

Splendide!

BABEL.

“ Il faut dire aussi que ces peuples sont admirablement prédisposés à la paix et à l'union; il leur en coûte peu de croire que le soleil d'Amérique luit pour tout le monde; car chacun est arrivé là avec sa civilisation propre, ses préférences nationales et ses animosités religieuses!!! ”

Tous.

Admirable!

BABEL.

“ Il est prouvé que ceux qui n'ont que la soif de l'or et qui ne s'enflamment que du désir de faire fortune sont egoïstes. Or, l'égoïste est l'ennemi mortel de l'Union. Donc l'intérêt, le désir d'amasser fortune, commande la tranquillité et l'union aux peuples de l'Amérique. Ajoutez à cela qu'une liberté sans bornes, c'est-à-dire la “ licence ”, étant échue à ces peuples, ils s'unissent naturellement, attendu que la licence est le germe fécond de toutes les misères sociales et religieuses.!!! ”

Tous.

Merveilleux!

BABEL.

“ Seuls, les catholiques du Canada ne s'unissent pas, malgré le besoin qu'ils en ont, surtout quand on songe qu'ils ne reçoivent aucun aide matériel, ni moral, du puissant clergé des Etats-Unis. Quand les catholiques ne

sont pas aidés par le clergé du pays voisin, ces catholiques sont isolés; ainsi des catholiques de France, d'Espagne, de Belgique, etc.!!!”

Tous.

Très-bien!

BABEL.

“ Savez-vous pourquoi nous sommes si divisés, nous Canadiens? Parce que nous n'avons pas la soif de l'or? parce que nous ne jouissons pas d'une liberté sans bornes? Allons donc! C'est d'abord parce que nous sommes peu nombreux: l'union n'est possible que là où il y a des billions de têtes. De plus, comparés à une grande nation, nous sommes comme un village à une ville. Or, tout le monde sait que les villageois sont nécessairement des querelleurs, tandis que les habitants des cités sont paisibles comme des agneaux.”

Tous.

Bravo! Bravo!

BABEL.

“ Et puis, nous sommes Normands, c'est-à-dire plaideurs; beaucoup sont Bretons, c'est-à-dire des gens à poser des clous avec leur tête. Eh bien, en vérité je vous le déclare, de Normand à Breton, la discorde surgit comme un champignon et s'éternisecomme quoi? on n'a jamais pu le dire!!! ”

Tous.

O, le Gascon!

BABEL.

“ Ensuite, et ici j'espère que mes paroles ne seront pas mal interprétées, la nature même de notre croyance catho-

lique nous entraîne à être exclusif dans les choses qui se rapportent aux matières religieuses. C'est ainsi que notre croyance nous conduit naturellement à l'opiniâtreté, à la raideur, puis au manque de charité et au mépris de la liberté d'autrui. Et voilà pourquoi les prêtres sont si mauvais polémistes. Leur tort est d'avoir des convictions ! Bienheureux ceux qui n'ont que des opinions ! Avouons, cependant, pour être équitable, que les fautes occasionnées par la conviction sont tout ce qu'il y a de plus respectable !!! ”

Tous.

Vivent les opinions ! Gare aux convictions !

BABEL.

“ Les convictions sont donc un écueil et pour bien faire, il faudrait n'en pas avoir, surtout dans les matières politiques. Les difficultés accidentelles, les intérêts particuliers s'arrangent mieux des opinions toujours si dociles à suivre l'inconstance des hommes et des choses. Mais je demande la permission de n'en rien dire davantage !!! ”

BELIAS.

Je crois bien.

BABEL.

“ Signalons plutôt un autre danger, je veux parler de la confusion que nous faisons de nos affaires avec celles de l'Europe. Nous sommes en Amérique. ”

OLIVOR.

Pas possible !

BABEL.

“ En Europe, les idées bataillent, ; en Amérique aussi. En Europe l'erreur, se montre le nez ; en Amérique aussi ; mais c'est notre faute. ”

BAAL.

Et en Europe, à qui la faute ?

BABEL.

“ Il est vrai que les hommes sont à peu près partout les mêmes, et tournent dans le même cercle. Or, en Europe, le cercle est libéral et gallican : donc, en Canada, il est ultramontain ! ”

TOUS.

Impayable !

BABEL.

“ Seulement les mots en Canada, n'ont pas la même signification qu'en France. ”

LUCIFER.

C'est possible.

BABEL.

“ Par exemple, en France, libéral et libre-penseur sont identiques ; en Canada, M. Dessaulles est libéral et libre-penseur : donc il n'y a pas là d'identité. En France, les libéraux-catholiques, comme Montalembert, Falloux, Dupanloup se disent “ ultramontains ” en religion, et libéraux en politique ; en Canada, les libéraux-catholiques ont le même mot d'ordre : donc les libéraux-catholiques canadiens diffèrent essentiellement des libéraux catholiques français. ”

AXAPHAT.

C'est cela !

BABEL.

“ C'est que, voyez-vous, nous vivons ici du parlementarisme si vanté par Montalembert et les autres libéraux-catholiques, comme étant le terrain propre où le libéralisme-

catholique devait un jour sauver l'Église et la société. Qu'on vienne nous dire maintenant que nous sommes des libéraux-catholiques!!!”

Tous.

Très-bien !

BABEL.

“ Le Saint-Père a condamné les erreurs du libéralisme-catholique et ce dans une lettre encyclique s'appliquant à tous les pays, à l'Italie comme aux États-Unis, à la France comme à l'Angleterre, à l'Espagne comme au Canada, etc., etc. Cette lettre encyclique a prouvé qu'il n'y avait aucun pays où le libéralisme put être orthodoxe : Pourquoi donc jeter des doutes sur l'orthodoxie du libéralisme-catholique des Canadiens ? ”

LUCIFER

De mieux en mieux !

BABEL.

“ Le parti catholique doit se composer d'hommes partagés d'opinion sur les questions politiques, unis sur des questions religieuses. La différence de leurs idées politiques les unira politiquement et les unira religieusement. Il est vrai que le Pape a condamné la prétention de ceux qui veulent que les questions de politiques restent étrangères aux questions religieuses ; mais c'est probablement en sa qualité de prêtre éternel qu'il a donné dans cette intolérance : le prêtre est toujours exclusif, je l'ai déjà dit. Toutefois, n'oublions pas, tout en surprenant le Saint Père en défaut, de rappeler que sa faute est bien la plus respectable des fautes!!! ”

LUCIFER.

Mais est-ce bien vrai qu'un catholique a pu écrire de pareilles théories et tirer de pareilles conséquences ?

BABEL.

Il a posé les théories, je fais l'œuvre de ses lecteurs, j'applique.

LUCIFER.

C'est à n'en pas croire ses oreilles !

BABEL.

Notre illustre monarque oublie qu'il a les oreilles très chastes.

LUCIFER.

Avoue qu'on se scandaliserait à moins.

BABEL.

Je le sais bien. Mais je reprends mon homélie.

“ Surtout on nous parle de *gallicanisme*, c'est la grande affaire du jour ! Comme M. Jourdain de sa prose, il est vrai de dire de nous et de notre gallicanisme, que nous nous ignorons mutuellement. Il y a des prêtres en Canada qui veulent être plus évêques que les évêques, des politiques qui prétendent annuler les sacrements, des codificateurs qui demandent la sanction des lois pour des codes où l'Eglise est sous la dépendance de l'Etat, et on appelle cela gallicanisme. Il y a des gens qui affectionnent particulièrement Bossuet, ce Bossuet, défenseur des quatre propositions gallicanes, et on appelle cela gallicanisme ! Et dire qu'on dort tranquille avec cette lèpre !!! ”

TOUS.

Vive la lèpre gallicane !

BABEL.

“ De plus on affiche la sottise prétention de s'assurer des sentiments, des représentants du peuple, des membres du gouvernement. Comme si ceux qui réclament les suffrages

publics, afin d'aller en chambre, ne sont pas tous de bons garçons, des agneaux, des amis de l'Eglise ! A quoi bon tout ce vacarme ? Ne vaut-il pas mieux donner son suffrage sans cérémonie et sans façon, au risque de se mordre ensuite les doigts, sans en excepter le pouce ?”

Tous.

Bravo !

BABEL.

“ Et puis qu'avez-vous à crier si haut, messieurs les Illuminés ! Est-ce que tout le monde ne sait pas ce qui manque ici à la liberté de l'Eglise ? Contentez-vous donc de ce que nous avons. Le temps de l'abondance viendra bientôt : vous serez rassasiés. ”

OLIVOR.

En attendant, lèchez-vous la patte.

BABEL.

“ Vous allez porter ombrage aux protestants, en demandant pour l'Eglise catholique des libertés qui ne les froissent en rien, des libertés dont ils ont toujours joui, eux ! Vous dites dans votre fameux programme que vous entendez que les protestants jouissent de toutes leurs franchises : voilà ce qui va leur faire peur !!! ”

Tous.

Sans doute !

BABEL.

“ Vous dites qu'il y a des gens qui sont gallicans sans le savoir. Mais s'ils ne le savent pas, pourquoi le leur apprendre ? Laissez-les mourir dans leur erreur, de peur qu'étant éclairés, ils ne persistent dans leur péché. !!! ”

BELIAS.

Avis aux missionnaires et en général à tous ceux qui

travaillent au salut de leurs semblables : il faut laisser les gens dans l'erreur !

BABEL.

“ Si vous connaissiez mieux vos adversaires, vous seriez plus prudents : leurs impressions mal domptées et leurs passions les empêcheront de reconnaître leur faute. C'est vous dire que nous ne valons pas grand chose, et que notre bonne foi ne vaut pas mieux ! N'importe, c'est la vérité et puis voilà. ”

Tous.

Que d'humilité ! Que de sincérité naïve !

BABEL.

“ Pourquoi donc serions-nous gallicans ? Les Canadiens ne sont pas une nation, ce sont des ilotes. Jamais ils n'auront la prétention de former une “ Eglise nationale ”, quand bien même, la liberté religieuse nous serait garantie par la constitution. Or, toute Eglise nationale dont la liberté est assurée par la constitution politique est libre ; les Eglises libres dans un Etat quelconque peuvent avoir des ombrages à l'égard de l'Eglise de Rome : donc l'Eglise étant libre en Canada ne peut avoir d'ombrages vis-à-vis de Rome : donc elle ne peut être gallicane !!! ”

AXAPHAT.

Voilà ce qui s'appelle raisonner !

BABEL.

“ Il faut du tact partout. Il en faut surtout en Canada. C'est pour cela qu'il faut bien se garder de demander ce qui nous manque. Consultez l'histoire de notre pays et voyez quels prodigieux efforts de prudence il a fallu pour donner à notre religion la belle position qu'elle occupe aujourd'hui. Tant que les Canadiens n'ont pas été en nombre suffisant dans nos Parlements il a été nécessaire de travailler en dessous. Maintenant qu'ils sont une

force, ne travaillons plus du tout. L'affaire ira comme sur des roulettes !!! ”

BELZÉBUTH.

Et afin de mieux se reposer, ne choisissons pas nos hommes politiques, du moins ne nous occupons pas de leurs convictions religieuses !

BABEL.

“ Et cette manie que vous avez de parler de nos lois ! Lisez donc ce qu'en pense le docteur de Angelis ! Il dit que plusieurs choses ne sont pas en rapport avec les principes de l'Eglise : donc ne nous en occupons plus et passons outre !!! ”

FUME-BOUCHE.

Parfait !

BABEL.

“ Voulez-vous la paix sincèrement. Que le clergé ne se mêle plus de politique et que les laïques ne se mêlent plus de religion. La politique deviendra ce qu'elle pourra et la religion aussi !!! ”

Tous.

Bravo !

BABEL.

“ Soyez prudents ! Cachez soigneusement certaines vérités dont l'énoncé indisposerait trop de gens. L'Eglise ne signe-t-elle pas des concordats ? Signez-en avec l'erreur ! Soyez prudents ! Le bon Dieu a fait des vérités incompatibles avec certains temps et certains peuples. Il a voulu être trop exclusif !!! ”

BAAL.

Ce qui explique que ses prêtres le sont.

BABEL.

“ Oui, cachons scrupuleusement certaines vérités, afin que nous soyons appauvris de toute façon sous le rapport de la doctrine, lorsque viendra cette réaction anti-cléricale que, sans être prophète, je vous annonce pour un temps non loin. ”

“ Et voyez donc si j'ai du flair, non-seulement votre imprudence me choque, mais elle choque aussi nos radicaux. L'un d'eux me l'a dit l'autre jour. ”

OLIVOR.

Tant il est vrai de dire que le radicalisme est une dévilité du gallicanisme et du libéralisme catholique.

BABEL, faisant un crescendo en prononçant le latin.

“ In dubiis libertas ! in dubiis libertas !! in dubiis libertas !!! Liberté dans les choses douteuses ! Dans les choses douteuses nous ne sommes pas unis, et, vraiment, ce serait un phénomène si nous l'étions. Mais dans les choses nécessaires il faut l'être. Eh bien, vous ne demandez rien que ce qui est de foi, vous ne condamnez que ce que l'Eglise condamne, vous ne repoussez et vous ne combattez que les erreurs signalées par les encycliques et le Syllabus ; toute votre conduite en cela tombe dans le domaine des choses nécessaires. Donc, vous avez tort et vous devriez, en vue de l'union et de la paix, nous suivre sur le terrain du gallicanisme et du libéralisme catholique, terre classique des doctrines douteuses et des principes douteux !!! ”

BAAL.

Vive le doute !

BABEL.

“ C'est dans les choses douteuses qu'il faut s'entendre ; car ce serait un phénomène si nous finissions par nous entendre sur ce chapitre ; c'est là qu'il faut s'unir, n'avoir

tous qu'une même pensée, précisément parce que la liberté y est permise !!!”

BAAL.

C'est cela. Sacrifier la liberté où elle est permise, et l'autoriser là où il ne la faut pas. Beau moyen de s'entendre et de s'unir !

BABEL.

“ Il y a d'autant plus urgence à s'entendre que les questions douteuses dans le parti catholique sont toujours d'une importance très-grave. Le moindre détail est sérieux chez nous, et s'il nous trouve divisés, cette division a toujours par conséquent des résultats considérables.”

OLIVOR.

Ainsi ton écrivain reconnaît que l'union serait phénoménale si elle avait lieu dans les choses douteuses ; puis il la demande aux catholiques de son pays ! quel drôle !

BABEL.

Heureusement que deux lignes plus loin, il affirme que le chef de l'Eglise a seul le droit de défendre la discussion là où elle est permise par l'Eglise ; c'est-à-dire dans les choses douteuses.

OLIVOR.

En sorte que ton écrivain se croit Pape.

BABEL.

On le dirait. Mais il n'en est rien, et ce bon jeune homme, avec toutes ses incohérences et ses contradictions, n'a voulu dire qu'une chose : Ultramontains, taisez-vous ! disparaissez de la scène ! Qu'on ne vous voie, qu'on ne vous entende plus ! A nous, libéraux-catholiques et gallicans, de parler et d'agir !

Tous.

Vive cet écrivain.

BABEL.

Voyons, n'insultez pas à ce jeune homme ; il vaut mieux que son malheureux écrit. Doué d'un beau talent, d'un esprit cultivé, d'une intelligence exercée, si jamais il entrevoit l'abîme du gallicanisme où le siècle l'a entraîné, il servira noblement la vérité. Et nous aurons en lui un adversaire redoutable.

LUCIFER.

Quel est le nom de cet écrivain !

BABEL.

Oscar Dunn.

LUCIFER.

Comment a été accueilli cet écrit ?

BABEL.

La presse libérale-catholique l'a reproduit en le louant beaucoup.

LUCIFER.

Et la presse ultramontaine ?

BABEL.

Elle l'a censuré et combattu vigoureusement.

LUCIFER.

Et le clergé ?

BABEL.

Il n'y a guère que les Curés perpétuels qui l'aient approuvé et vanté.

LUCIFER, à Babel.

Si tu es l'inspirateur de cet écrit, tu as droit à toutes nos félicitations. Je ne sache rien de plus utile à notre cause que ces articles modérés et mielleux. Cependant, il te reste à propager ce programme de l'école catholique-libérale ; d'y faire voir au public une œuvre de haute raison sociale et d'un grand sens religieux. Si tu pouvais la faire lire à la jeunesse des collèges, des universités, etc. : il est important de s'emparer longtemps à l'avance des jeunes gens !

BABEL.

Je l'ai compris. Et voilà pourquoi j'ai tenté des efforts inouis pour introduire le manifeste Dunn dans toutes les maisons d'éducation. Il va sans dire que j'ai perdu mon temps et ma peine chez les RR. PP. Jésuites : le sens catholique est trop fort chez les fils de St. Ignace pour que jamais nous n'obtenions d'eux la moindre concession à l'erreur ! Les collèges dirigés par les prêtres canadiens n'ont pas été plus accessibles que celui des Jésuites.

LUCIFER.

Et celui des Curés perpétuels ?

BABEL.

J'ai gagné là le professeur de philosophie. Ce brave homme, qui d'ailleurs n'y entend pas malice, a prononcé le plus bel éloge du jeune Dunn, et a recommandé son manifeste avec des instances persévérantes. Malheureusement, plusieurs élèves ont vu dans cet écrit, des choses indigestes et ils se sont mis en garde contre les principes qu'il renferme.

LUCIFER.

Insiste toujours auprès de ce professeur, Curé perpétuel, afin qu'il célèbre et vante outre mesure le manifeste Dunn ; les élèves finiront bien par se rendre aux invitations du

maître ; la jeunesse résiste difficilement aux enseignements de ceux qui l'élèvent.

BABEL.

Je n'y manquerai pas.

LUCIFER.

As-tu eu quelques communications ?

BABEL.

Pas d'importantes.

LUCIFER.

Alors, que Belzébuth prenne la parole ; mais avant, il faut prévenir les "opérateurs" de nous transmettre de suite et malgré l'heure avancée, toute dépêche venant du Canada.

PERRIER.

J'y cours.

SCÈNE XIV.

Les précédents, excepté Perrier.

BELZÉBUTH.

Tu te rappelles, illustre monarque, qu'à notre dernière réunion, je fis part de mes inquiétudes touchant le succès de notre mission en Canada.

LUCIFER.

Oui !

BELZÉBUTH.

Il me semblait que nous avions péché tout d'abord par un excès de zèle. Le Canada, pays où le sentiment

catholique est plus vivace que partout ailleurs, sollicitait de notre part une action lente et mesurée avec prudence.

LUCIFER.

Sans doute.

BELZÉBUTH.

Cependant, nous avons oublié cela.

BABEL.

Tiens, le voilà encore avec ses jérémiades !

BELZÉBUTH.

Je demande qu'on m'entende jusqu'au bout, avant de donner à mes paroles une signification et une portée qu'elles n'ont pas.

BABEL.

Jérémiades est bien le sens et la portée de tes paroles.

BELZÉBUTH.

Tu verras bientôt, hélas ! que mes tristes prévisions sont autre chose que ce que tu veux bien les appeler.

LUCIFER.

Voyons, Babel, écoute, tu feras ensuite des commentaires.

Tous, excepté Babel.

C'est cela !

BABEL, riant.

C'est étrange tout de même de voir quelle répugnance vous avez tous ensemble pour la confusion ! Je voulais seulement bouleverser le chapitre des observations très-sages de maître prudent, et.....

LUCIFER.

Oui ! Oui ! On te connaît. Mais pour le quart d'heure tranquillise-toi.

BABEL.

Soit ! Mais gare au quart d'heure qui suivra !

BELZÉBUTH.

Je disais donc qu'on a méconnu la stricte obligation où nous étions de ménager le sentiment catholique des Canadiens. Nous avons parlé trop ouvertement. Alors qu'il eut fallu se voiler soigneusement, nous nous sommes découverts !

BABEL.

En voilà une idée !

BELZÉBUTH.

Toute étrange qu'elle est, je la soutiens. Nous nous sommes affirmés trop tôt.

BABEL.

Je suppose maintenant qu'il eut mieux valu ne s'affirmer aucunement.

BELZÉBUTH.

Non ! Seulement le faire avec décence. Envelopper nos propositions libérales-catholiques et gallicanes était nécessaire ; c'était notre convention. Nous n'en avons rien fait. Nous sommes venus dans la " Minerve," " l'Opinion Publique," le " Journal de Québec," " l'Événement " et d'autres journaux, défendre le Code des Curés et affirmer, à cette fin, les théories du vieux gallicanisme.

BABEL.

Nous étions partis dans ce but.

BELZÉBUTH.

Je le sais bien ; et je n'ignore pas qu'il avait été entendu d'y aller doucement, avec précaution. Surtout nous devons éviter de choquer les oreilles catholiques.

BABEL.

On me le pardonnera, mais je ne puis ne pas contredire cela. J'ai promis d'attendre pour produire la confusion que le quart d'heure fut passé.....

BELZÉBUTH.

Tiens parole alors.

BABEL.

Je la tiens. Et si je parle en ce moment, c'est pour t'empêcher de confondre la vérité. Nous n'avons pas choqué les oreilles catholiques.

BELZÉBUTH.

La prétention des catholiques n'est-elle point que leurs doctrines sont trop légitimes pour qu'ils craignent de les exposer au grand jour, dût cette franchise soulever des tempêtes ?

BABEL.

Oui !

BELZÉBUTH.

Cependant n'avez-vous pas enseigné le contraire dans la " Minerve " et ailleurs ?

BABEL.

Oui.

BELZÉBUTH.

Que veulent les vrais catholiques, sinon le maintien scrupuleux des droits et l'indépendance de l'Eglise ?

BABEL.

Qui nie cela ?

BELZÉBUTH.

Cependant, vous avez osé insinuer par vos organes que l'Eglise en Canada devait en rabattre de ses prétentions, vu la position particulière où elle se trouve !

BABEL.

N'est-ce pas là la vérité ?

BELZÉBUTH.

Non. Il y a liberté des cultes dans les pays constitutionnels. De plus, en Canada, la liberté du culte catholique est assurée par la foi des traités. Si on a porté atteinte à cette liberté, il faut en accuser, non le Gouvernement Impérial lui-même, mais les officiers de ce gouvernement, ou bien, encore, les prêtres gallicans, comme les Curés perpétuels, lorsqu'ils ont voulu que tel ou tel Evêque n'exercât sa juridiction qu'après en avoir été autorisé par l'Etat.

FUME-BOUCHE.

Très-bien !

BELZÉBUTH.

L'Eglise, aux yeux des catholiques, est une société publique et universelle, divinement constituée, investie d'une mission divine, ayant droit d'exister, de subsister et de remplir sa mission avec une entière liberté, une parfaite indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs civils. Telle est la croyance unanime des catholiques, croyance sur laquelle, il ne peuvent jamais transiger sans renier leur foi.

BABEL.

On sait cela.

BELZÉBUTH.

Tu le sais? On ne s'en douterait pas. Crois-moi, il importe, en travaillant pour la cause libérale et gallicane, de ne pas trop blesser les convictions catholiques.

BABEL.

Alors, il faut se taire!

BELZÉBUTH.

Non, il faut seulement parler avec prudence. Au lieu de dire que la doctrine de la suprématie de l'Eglise est absurde comme vous avez fait dans le "Journal de Québec," il faut reconnaître ce principe comme thèse générale et le nier dans la pratique.

LUCIFER.

Belzébuth a raison. Je crois que réellement on a manqué de prudence. Il aurait fallu être plus étudié, plus dérobé, plus adroit.

BELZÉBUTH.

Ainsi la cause a été compromise par notre zèle imprudent, et compromise pour toujours.

BABEL.

C'est un peu fort!

BELZÉBUTH.

L'avenir le dira. En attendant, il faut user de subterfuges, de stratagèmes, de ruses et de toutes les ressources possibles.

PLUSIEURS VOIX.

Très-bien!

BELZÉBUTH.

Si notre conjuration doit échouer dans ses moyens, il importe qu'elle réussisse dans sa fin.

BABEL.

D'accord !

BELZÉBUTH.

Et pour cela, il est bon de se préparer à toute éventualité.

Tous.

Très-bien.

BELZÉBUTH.

Le jour où le libéralisme-catholique et le gallicanisme nous feront défaut, ayons là, sous la main, de nouvelles et non moins terribles armes !

Tous.

Très-bien ! Très-bien !

BELZÉBUTH.

Eh bien ! C'est en partie fait. Craignant de voir, un jour, se réaliser mes sinistres pressentiments, sur le résultat définitif de notre œuvre libérale en Canada, j'ai voulu que le jour de la défaite nous trouvât frais et dispos.

LUCIFER.

Et qu'as tu préparé ?

BELZÉBUTH.

Une nouvelle trame.

Tous, avec intérêt.

Ah ! Ah !

BELZÉBUTH.

Une trame essentiellement libérale.

BABEL.

Si elle est libérale, elle n'est point nouvelle.

BELZÉBUTH.

Celle que nous avons décidé le 1er Décembre 1870, est "libérale-catholique," la mienne est simplement "libérale."

BABEL.

C'est autre chose. Continue.

BELZÉBUTH.

J'ai voulu, par un piège particulier, ranger sous le même drapeau politique, une partie considérable des Canadiens.

Tous, avec intérêt.

Ah ! Ah !

BELZÉBUTH.

Il y avait en Canada, un parti radical, rouge, et d'une hostilité assez connue à l'Église.

LUCIFER.

N'est-ce pas ce parti qui avait son château-fort à l'Institut-Canadien ?

BELZÉBUTH.

Oui. Mais le château-fort était en ruine, et l'idée politico-religieuse qu'il abritait, était en péril, en grand péril.

LUCIFER, avec une figure contristée.

Fâcheux ! Fâcheux !

BELZÉBUTH.

Ce parti devait sa disgrâce publique aux imprudences de langage, et aux intempérances de doctrines commises par certains de ses chefs.....

LUCIFER.

En effet, Carreau, dans le temps, avait communiqué une dose très-forte de voltairianisme aux adeptes radicaux canadiens.

BELZÉBUTH.

La chose, en elle-même excellente, aurait eu les plus heureux fruits, si Carreau avait su modérer son monde. Malheureusement, il n'en fit rien. Il déchaîna ces jeunes lionceaux de la libre-pensée, et lâcha ces vieux lions du scepticisme ; et lions et lionceaux firent retentir l'air de leurs discordances religieuses, se ruèrent furieux sur le clergé, mirent leurs griffes sacrilèges sur la liberté de l'Eglise et jetèrent ainsi une épouvante, d'ailleurs bien légitime, dans le camp des catholiques.....

BAAL.

On s'épouvanterait à moins !

BELZÉBUTH.

Aux antipodes de la vérité religieuse, les radicaux le furent aussi de la vérité politique.

LUCIFER.

C'est assez naturel. La postérité sociale est une œuvre complexe ; la religion surtout tient une place que rien ne peut combler.

BELZÉBUTH.

Les radicaux en Canada ne comprirent jamais les vrais besoins de leur patrie. Animés peut-être d'un grand désir d'assurer la prospérité de leur pays, ils travaillèrent constamment à l'encontre de l'intérêt général.

BELIAS.

Rien d'étonnant qu'il en soit ainsi. Le radicalisme

n'est pas né d'aujourd'hui, et bien qu'il soit répandu à peu près partout, je ne sache pas qu'il ait jamais, je ne dis pas, rien élevé de durable, mais rien aidé, rien servi.

LUCIFER.

Il a cela de commun avec tous les autres "ismes" non catholiques : tous reposent sur quelque erreur ; or l'erreur, nous le savons, est incapable de communiquer et de conserver la vie.

BELZÉBUTH.

Compromis par son dévergondage religieux, convaincu d'impuissance sociale et politique, le parti radical allait s'éteindre dans le silence de la honte, lorsque me vint la pensée de le ressusciter, en le rajeunissant par une transformation habilement déguisée.....

Tous.

Bravo ! Bravo !

BELZÉBUTH.

Il m'a semblé qu'inspirer aux chefs rouges les plus compromis la pensée de se dérober adroitement pour quelque temps, et convier les Canadiens à la formation d'un parti nouveau, mais essentiellement libéral, était une bonne affaire.

Tous.

Oui ! Oui !! Très-bien ! Très-bien !

BELZÉBUTH.

Les luttes religieuses, à peine amorties, avaient créé deux camps bien distincts dans les rangs du parti conservateur.....

OLIVOR.

Qu'est-ce donc, au juste, ce parti conservateur ?

BELZÉBUTH.

Je le dirai en son temps.....

OLIVOR.

Quand ?

BELZÉBUTH.

Dans une minute. Oui, deux camps bien tranchés s'étaient formés au sein des conservateurs. L'un, réclamant pour la vérité catholique, le droit d'être toujours et partout entendue, l'autre, déplorant l'intervention des questions religieuses dans certaines régions politiques.

BÉLIAS.

C'est-à-dire, les conservateurs ultramontains, et les conservateurs libéraux-catholiques ?

BELZÉBUTH.

Cela même.

LUCIFER.

Quelle est la ligne de démarcation entre ces deux espèces de conservateurs ?

BELZÉBUTH.

Les ultramontains respectent le régime conservateur et s'en accommodent comme de toutes les formes raisonnables de gouvernement, ils ne réclament que l'application sincère et impartiale des libertés communes, et ne se plaignent que des restrictions iniques et arbitraires qui y sont apportées à leur détriment et au détriment de leur culte.

LUCIFER.

C'est juste !

BELZÉBUTH.

Les conservateurs-libéraux présentent des nuances infi-

nies. Les uns ne sont pas éloignés de revendiquer la liberté pleine et entière de l'Eglise ; seulement ils ont été trompés par les Curés perpétuels, et ils croient qu'en refusant à l'Evêque de Montréal le droit d'établir des paroisses canoniques, en refusant les registres, etc., etc. ; ils demeurent ultramontains.

LUCIFER.

Cette catégorie est-elle nombreuse ?

BELZÉBUTH.

Assez.

LUCIFER.

Il faut l'affaiblir ; car le jour où elle verra clair dans la question du démembrement, elle deviendra franchement ultramontaine. Est-elle forte, puissante ?

BELZÉBUTH.

Oui, car elle compte avec elle, Sir G. E. Cartier et plusieurs autres chefs ou hommes influents.

LUCIFER.

Non-seulement il faut l'affaiblir, mais il faut la tuer.

BELZÉBUTH.

C'est à quoi j'ai pensé. Quant aux autres conservateurs-libéraux, ce sont les ambitieux à tout prix, les voraces et les coureurs d'emplois, qui ne consultent que leurs affinités et leurs accointances, leurs relations de famille ou d'amitié, d'intérêts ou de plaisirs ; masses flottantes, sans doctrines ni principes.

LUCIFER.

Que veulent-ils ?

BELZÉBUTH

Ils ne sauraient trop le dire.—Le libéralisme leur paraît avoir les promesses de la vie présente, ils voudraient l'allier avec le christianisme qui a pour sûr les promesses de la vie future : ce en quoi ils se croient fort sensés.

BÉLIAS.

Comme de raison.

BELZÉBUTH.

Ils jurent, du reste, qu'ils n'en veulent pas à la religion. Oh ! la religion de leurs pères, ils l'aiment et la respectent ! Ils sont catholiques, apostoliques et romains !!!

BÉLIAS.

Il paraît que la chose n'est pas plus difficile que cela !

BELZÉBUTH.

Ils sentent bien que le libéralisme a des tendances anti-religieuses : ils le regrettent et lui conseilleraient volontiers d'être parfois plus modéré.

AXAPHAT.

Oh ! les moutons !

BELZÉBUTH.

Après tout, ils se tranquilisent aisément la conscience, par la raison que les points qui divisent catholiques et libéraux ne sont d'après eux, que des opinions politiques, des questions de parti, et que s'il y a des exagérations chez les uns, il y a aussi des prétentions outrées chez les autres.

Nous avons appris, disent-ils, à distinguer entre la religion et ses ministres ; autant nous tenons à la religion, autant nous déplorons les ambitions du clergé, ses empiè-

tements sur le pouvoir civil, ses invasions dans le domaine de la politique.....

LUCIFER.

Et ils finissent par dire et croire que la politique est, et doit être étrangère à la religion, et réciproquement ?

BELZÉBUTH.

Ce n'est pas tout à fait cela. Tout en ne voulant pas que la politique soit subordonnée, quant aux principes, à la sagesse de l'Église, ils ne seraient pas fâchés de voir la politique gouverner certaines choses dans l'Église.

LUCIFER.

Voilà des gens qu'il faut aider et soutenir à tout prix.

Tous.

Oui ! Oui !

BELZÉBUTH.

Les choses étant telles, j'ai cru qu'il fallait former un parti puissant, et le former des radicaux et des conservateurs nommés en dernier lieu.

LUCIFER.

Bien trouvé !

BELZÉBUTH.

La création de ce nouveau parti fera vivre le rougisme, le radicalisme, et anéantira le parti conservateur en divisant considérablement les forces de ce dernier.

OLIVOR.

Vas-tu me dire enfin ce qu'il faut entendre au juste par le parti conservateur ?

BELZÉBUTH.

Le parti conservateur est celui de l'ordre. Il a toujours représenté la majorité.

OLIVOR.

Quelle est sa conduite envers l'Eglise ?

BELZÉBUTH.

Il en a toujours été l'ami. Et sans les difficultés du démembrement de la Paroisse Notre-Dame de Montréal et la part d'action qu'y a prise Sir George Cartier contre les vues de l'Evêque, on pourrait affirmer que le parti conservateur a toujours tenu à honneur de seconder l'épiscopat et le clergé.

BAAL.

Raison de plus pour ruiner un tel parti !

BELZÉBUTH.

En outre, Sir George, chef de ce parti, est actuellement le seul homme capable de tenir l'influence protestante en échec et de l'empêcher de prédominer dans le parlement fédéral. Sir George, comme tout autre homme politique, a ses défauts ; il a même ses torts ; mais ses qualités sont nombreuses et peu communes.

Sir George a le mérite incontestable d'avoir admirablement agrandi l'influence politique des Canadiens. Profitant des succès de ses devanciers, il a posé l'intérêt canadien en face des chambres, et l'y a maintenu à une belle hauteur. Mais ce qui fera sa gloire, c'est d'avoir su comprendre les besoins de son pays et les servir à temps, soit par des mesures et des lois nouvelles, soit par des changements de constitution politique.

LUCIFER.

N'est-ce point Sir George qui est le père de la Confédération ?

BELZÉBUTH.

Oui. Et cette nouvelle constitution, les Canadiens le verront plus tard, sera le principal levier de leur grandeur et de leur prospérité sociales.

BAAL.

Sir George est-il encore nécessaire au Canada ?

BELZÉBUTH.

Plus qu'on ne le croit. Le Canada traverse en ce moment une crise difficile. Sans un effort prodigieux de courage et de lutte, il risque d'être englobé par l'intérêt haut-canadien. Il lui faut un homme d'énergie connaissant parfaitement tous les rouages de la Confédération pour sortir heureusement de la lutte. Or, Sir George a fait la Confédération, il l'a assise, il l'a pour ainsi dire dirigée et élevée : il est donc l'homme de la situation présente.....

(Perrier entre et remet une dépêche transmundo à Lucifer.)

SCENE XV.

Les précédents, plus Perrier.

LUCIFER, avec dépit et lisant la dépêche.

Déjà 600 exemplaires de la Comédie de vendus, et il y a seulement quelques jours qu'elle est sortie.

Tous, avec fureur.

Maudite Comédie !

LUCIFER.

Le ciel nous combat rudement. N'importe, courage ! Voyons, Belzébuth, hâte-toi de nous communiquer ton dessein. Console-nous, en nous prouvant que ton nouveau parti va remplir la fin de notre conjuration.

BELZÉBUTH.

Je dirai donc que Sir George est nécessaire. Or le parti dont il est le chef, ne l'est pas moins ; puisque c'est le parti favorable à l'Eglise.

BAAL.

C'est juste.

BELZÉBUTH.

Parvenir à vaincre ce parti et à renverser son chef, ce serait, dans les circonstances présentes, affaiblir considérablement les forces nationales des Canadiens.

BAAL.

Sans doute.

BELZÉBUTH.

Et affaiblir la nationalité canadienne, c'est tromper les vœux de la Providence qui a ses vues particulières sur le Canada.

LUCIFER.

Et tromper les vœux de la Providence sur le Canada, c'est atteindre le but de notre conjuration !

Tous.

Oui ! Oui ! Parfait ! Parfait !

BELZÉBUTH.

Je le vois, vous comprenez maintenant une partie de ma pensée sur le nouveau parti. En ruinant les forces conservatrices, il affaiblira les Canadiens.

Tous.

Parfaitement

BELZÉBUTH.

Et en triomphant, il propagera ^{veill^eusem}ent le radicalisme et le libéralisme.

OLIVOR.

Comment ?

BELZÉBUTH.

Parce que ce parti se composera des rouges, des mécontents, des catholiques qui ne veulent pas de l'intervention de l'Eglise dans les questions de politique touchant aux principes de l'éternelle vérité ; de ceux qui veulent soumettre l'ordre religieux et l'autorité ecclésiastique à l'Etat, et de plusieurs autres personnes bien intentionnées, même à l'égard de la religion, mais imbues de certaines erreurs dorées des doctrines modernes.

BABEL.

Mais si les Canadiens ont eu peur de notre gallicanisme et de notre libéralisme catholique, ils s'épouvanteront bien davantage de tout ton monde !

BELZÉBUTH.

J'aurai la précaution d'inspirer à mes partisans le bon sens de taire leurs principes religieux. Je viendrai avec un programme entièrement politique ; il ne sera pas dit un mot, pas l'ombre d'un mot, touchant l'Eglise.

LUCIFER.

Cette ruse est admirable ! La grande erreur moderne consiste à croire qu'on peut passer sous silence, dans les manifestes politiques, l'Eglise et ses droits. On dit : " Ah ! l'Eglise, nous n'avons rien à démêler avec elle ; nous faisons notre affaire, qu'elle fasse la sienne. Si elle a besoin de nous, qu'elle parle, et nous répondrons le mieux possible à sa voix. Pour nous, nous n'avons pas besoin d'elle et

nous ne nous en occupons pas." Plusieurs trouvent ce langage honnête et rationnel, et ils donnent volontiers tête baissée dans le piège. Insensés qui oublient cette maxime de la vérité incréée : "Qui non est mecum, contra me est."

Quoi ! vous ne voulez pas parler de l'Eglise, vous ne voulez pas définir dans quels termes vous êtes et entendez être avec la céleste épouse du Christ ! Quel est donc la raison de ce silence ? Avez-vous peur de vous compromettre, apôtres lâches et ingrats ? Craignez-vous les coups de sifflets et les rires sardoniques de la libre-pensée ? Ou bien, les sentiments que vous portez à votre divine mère, à votre bienfaitrice, sont-ils si hostiles, vos desseins sur elle sont-ils si pervers, que vous croyez prudent de les dérober à la vue des honnêtes gens ?

Ah ! l'Eglise n'entre pas dans votre programme, elle ne tient pas dans votre entreprise la place qui lui est due ! Eh bien, vous n'êtes pas pour l'Eglise : " Qui n'est pas avec elle, est contre elle."

Enrôlez-vous sous ce drapeau qui ne porte pas les blasons du Christ, pressez-vous autour de cet étendard que ne surmonte pas la croix ! Marchez dans des voies sans lumière, dans des voies d'où l'Eglise est bannie ! et votre cortège sombrera ; vous naufragerez, vous périrez dans l'océan de l'erreur ; longtemps les flots impétueux du mal porteront d'écueil en écueil votre cadavre maudit, jusqu'au moment où, rencontrant l'éternel courant, vous descendrez dans l'abîme que je vous garde, moi l'inspirateur de votre folie et la cause cachée de votre perte.....

AXAPHAT.

D'ou vient donc cette folie, si fréquente aujourd'hui ?

LUCIFER.

De ce que les politiques méconnaissent et repoussent la subordination que tout pouvoir doit à la loi divine, dont l'Eglise est l'interprète. C'est cette doctrine de l'indifférentisme qui est aujourd'hui la base de presque tous les

Etats. La plupart ont rompu toute subordination à l'égard de la divinité, et dans leurs lois, et dans la pratique gouvernementale ; Dieu leur est étranger, ses lois positives sont pour eux comme non-venues ; il est lui-même sans droit dans la cité, comme s'il n'existait pas ; l'idée même de son existence a disparu du pacte fondamental, du frontispice des lois, du langage officiel. On veut le faire disparaître même du serment.

BABEL.

Il n'en est pas ainsi en Canada, et avant d'en arriver là, il y aura de la besogne à faire, tenez-le pour dit.

BELZEBUTH.

Les chefs conservateurs actuels, je le sais bien, n'iront jamais si loin ; mais mon nouveau parti donnera bel et bien dans ces erreurs funestes.

LUCIFER.

Tu lui enseigneras que les gouvernements ne relèvent que de leurs constituants ; que la perfection des gouvernements et le progrès civil demandent impérieusement que la société humaine soit constituée et gouvernée sans tenir compte de la religion, absolument comme si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses.

BABEL.

Pie IX a condamné cette doctrine.

LUCIFER.

Raison de plus pour la propager, " dès que la religion, a dit Pie IX, est bannie de la politique et que l'on rejette la doctrine et l'autorité de la révélation divine, la vraie notion de la justice et du droit se perd, et la force matérielle prend la place de la justice et du vrai droit. "

BELZEBUTH.

Dès lors, ce n'est plus la saine raison qu'on invoque, c'est l'opinion publique, que l'on sait bien former à son gré, c'est le jugement du grand nombre, de la majorité, qu'on prétend faire accepter comme la loi suprême et comme le droit souverain; et quiconque ôse contester les divisions d'une majorité qui peut se contredire, ou qui peut se changer le lendemain en minorité, est accusé de pousser à l'anarchie.

LUCIFER.

Une politique qui repousse l'Eglise, se fait Eglise elle-même et érige ses volontés en lois suprêmes. L'Eglise, qui représente essentiellement l'empire de Dieu dans le monde et sur les âmes, lui fait ombrage; elle traite l'Eglise en ennemie et s'efforce, par tous les moyens, ou à l'anéantir ou à l'asservir, en la réduisant au rang des associations soumises à la tutelle et à la surveillance de l'Etat.

N'est-ce pas ce qui se voit dans tous les pays catholiques où les rênes du gouvernement sont livrées aux mains des partis qui font profession d'exclure la religion de leurs préoccupations?

BAAL.

Et voilà bien ce qui arrivera en Canada, si le parti de Belzébuth vient jamais à triompher!

LUCIFER.

Et il triomphera, n'en doutons pas. Du moins il aura un bon nombre d'adhérents.

Les générations ont peur de l'Eglise; elles la craignent; elles redoutent sa présence et son action. Delà vient qu'elles s'habituent peu à peu à se familiariser avec l'idée de l'éloigner de partout, et plus particulièrement de la politique. Quant à ceux à qui l'Eglise n'inspirent pas de telles craintes, voyant le peu de cas qu'on fait partout de son autorité, ils finissent volontiers par croire qu'elle doit

naturellement rester étrangère aux spéculations politiques. Et c'est là ce qui permettra au parti de Belzébuth de ne pas jeter l'alarme et de se grossir à merveille.

BABEL.

Soit ! le programme de ce nouveau parti trompera ; mais en voyant des hommes comme Dessaulles et compagnie dans ce parti, le public se tiendra sur ses gardes.

BELZÉBUTH.

Allons donc ! Mettre Dessaulles et autres compromis en évidence ! Pour qui me prends-tu ? Je leur ferai la langue. Ils se tiendront à l'écart ; ils auront même l'air de se modifier ; puis quand le parti sera puissant, qu'il sera bien assis sur le principe d'une politique étrangère aux questions religieuses, je leur permettrai de risquer un œil, puis l'autre ; puis un bras, puis l'autre ; puis un pied, puis l'autre, puis la tête, puis tout le rougisme, tout le radicalisme, tout le libéralisme, tout le gallicanisme, tout le césarisme, tout le révolutionnarisme, tout ce qu'on voudra.

Tous.

Très-bien ! Très-bien !

BABEL.

Mais on verra de suite le piège et on avertira de se mettre en garde.

FUME-BOUCHE.

Le clergé, par exemple, combattra ton parti.

BELZÉBUTH.

Je le crains. En tout cas, je cherche quelques noms propres à rassurer les alarmés. Je vais présenter un programme politique particulièrement attrayant, et qui séduira le jeune talent qui veut pointer à tout prix. J'amènerai aussi quelques personnes de bonne réputation à épouser la cause nouvelle. Ça donnera le change.

FUME-BOUCHE.

Et le clergé, comment lui donner le change ?

BELZEBUTH.

Il est indisposé contre Sir George, à cause de l'affaire du démembrement.

FUME-BOUCHE.

Oui. Cependant en face du péril d'un parti politique qui ne dit mot de l'Eglise, il n'hésitera pas : il se rangera du côté du parti conservateur, à moins que celui-ci, à son tour, ne vienne à professer que la religion est étrangère à sa sollicitude. Ce qui n'est pas probable.

LUCIFER.

Ce que tu dis est très-juste. De deux maux il faut choisir le moindre. Le clergé sait après tout que Sir George et les autres politiques conservateurs sont au fond soumis à l'Eglise et que s'il en est parmi eux qui ont pris fait et cause contre elle, ça été par une pression particulière venu du camp des Curés perpétuels, et non par mauvais vouloir ou par esprit d'hostilité réfléchi. Mais il n'en peut pas penser autant de ceux qui formeront le nouveau parti, lequel ne dira rien de son attitude vis-à-vis de l'Eglise.

FUME-BOUCHE.

Et puis Sir George finira par comprendre la position que lui font les Curés perpétuels. Il est homme à deviner qu'on ne peut éternellement entraver l'érection de paroisses bien et dûment érigées selon le droit canonique par l'autorité diocésaine.

BELZÉBUTH.

Je sens cela. Aussi, je l'avoue en toute sincérité, le clergé est mon cauchemar. Je le redoute beaucoup.

FUME-BOUCHE.

Oui ! Compte, en toute sûreté, qu'à part peut-être quelques exceptions, le clergé soutiendra le parti conservateur contre ton parti. L'Église a en souveraine inquiétude, la politique dorée qui ne s'affirme pas ouvertement comme catholique. Ce sont les partis de ce genre, qui ont fait le plus de tort à la vérité ; c'est une chose prouvée aujourd'hui. Aussi on est sur ses gardes à leur endroit.

BELZÉBUTH.

Après tout, je me résigne. L'hostilité de l'Église à mes projets n'est pas chose nouvelle. Elle me combattra, je la combattrai, et combattrai bien qui portera le dernier coup.

Tous, excepté Babel.

Bravo ! Bravo !

BABEL.

Mon cher Belzébuth, je ne vois pas comment nous pourrions nous tirer d'affaire avec ton nouveau parti. Voilà qu'il va nous falloir combattre Sir George et autres, tandis que notre intérêt est, d'un autre côté, de justifier sa conduite et celle de ses amis dans l'affaire du démembrement.

BELZÉBUTH.

Est-ce là tout ce qui t'embarrasse, mon cher Babel ? Vas-tu maintenant t'effrayer de la contradiction et de la confusion ?

Tous, riant.

Ah ! Ah ! Enfoncé ! Enfoncé !

BELZÉBUTH.

Il sera bien facile de concilier les choses. Mes partisans reconnaîtront que le seul mérite de Sir George, de ses amis, de ses organes dans la presse, est de s'être opposé à

l'Evêque de Montréal. Quant à ce qui est la politique conservatrice, celle de Sir George, comme celle des autres conservateurs, ils la combatteront tant qu'ils pourront.

AXAPHAT.

C'est ça, il faudra blamer les conservateurs du bien qu'ils ont fait, et les louer du mal, qu'ils ont opéré volontairement ou autrement.

BELZÉBUTH.

D'ailleurs, peu nous importe le parti conservateur ! Quoiqu'on fasse, on ne fera jamais de Sir George et de ses amis, des radicaux, des rouges, des gens véritablement hostiles à l'Eglise. Tout au plus pouvons-nous aspirer à les pousser dans des erreurs partielles. Est-ce là ce qu'il faut à notre cause ?

LUCIFER.

Non ! Ce n'est pas un semi-libéralisme, ni un semi-gallicanisme qu'appelle notre intérêt ; mais bien un plein et entier libéralisme, un plein et entier gallicanisme. Ces erreurs peuvent et doivent être voilées soigneusement ; mais affaiblies, non !

BELZÉBUTH.

Or, le parti conservateur, tel qu'organisé aujourd'hui, n'est pas capable de cela. Voilà pourquoi il est indispensable de le ruiner et d'en susciter un autre aux apparences douceuses et amies, mais profondément pervers et erroné dans le fond.

TOUS.

Oui ! Oui ! Très-bien ! Très-bien !

OLIVOR.

Quel nom donneras-tu à ton parti ?

BELZÉBUTH.

Je l'appellerai le " Parti National ! "

OLIVOR.

C'est un nom de dérision.

BELZÉBUTH.

Qui le saura ? Je lui ferai un programme sérieux, plein de belles et séduisantes promesses. Tout le monde y croira.

LUCIFER.

Les mots sont d'ailleurs si pervertis et les choses qu'ils expriment ont tant souffert au sein du dévergondage général, que personne ne pensera même à examiner, si ce n'est pas profaner, l'expression : Parti national, que d'en faire l'appellation d'une coterie libérale, gallicane et radicale.

TOUS.

Très-bien ! Bravo !

BELZÉBUTH.

Ainsi, illustre monarque et glorieux princes, vous sanctionnez mon parti national.

LUCIFER.

Vive le parti national !

TOUS.

Vive le parti national !

BELZÉBUTH.

Guerre au parti conservateur !

TOUS.

Guerre au parti conservateur !

BELZÉBUTH.

Il faut qu'il soit bien entendu qu'en faisant la guerre au

parti conservateur, il ne sera pas bon de lui reprocher les principes faux que plusieurs de ses chefs et de ses organes ont émis dans l'affaire du démembrement, du Code des Curés et du programme catholique.

Tous.

C'est convenu.

BELZÉBUTH.

La Comédie Infernale compromet beaucoup les Curés perpétuels, il faut les poser en victimes, à défaut de pouvoir les justifier. La population comprend de plus en plus la justice et la sagesse de la cause de l'Evêque, il est nécessaire d'employer le vert et le sec afin de la détourner d'une telle tendance.

FUME-BOUCHE.

La chose n'est pas facile.

BELZÉBUTH.

Je le sais bien. Toutefois, tentons-le. Employons la ruse, l'hypocrisie et au besoin les menaces et la violence.

FUME-BOUCHE.

Les menaces, oui. En lui disant que si l'Evêque l'emporte, les Curés perpétuels laisseront Montréal; que les biens dont ils sont les administrateurs passeront au gouvernement et qu'ainsi les catholiques de Montréal devront entretenir le culte à leurs frais. Tout cela n'a pas l'ombre de vraisemblance, mais le public le croira et ce sera suffisant peut-être. Quant à la violence, je ne sais pas comment nous pourrions l'exercer.

BELZÉBUTH.

En imitant le curé Dowd de St. Patrice. Une société irlandaise ayant voulu avoir pour chapelain un prêtre de

l'Evêché, le curé Dowd a voulu obliger cette société de mettre de côté ce chapelain, sous peine de voir supprimer la procession à la fête de St. Patrice.

LUCIFER.

Q'ont résolu les Irlandais ?

BELZÉBUTH.

Ils ont déclaré qu'ils préféreraient se passer de procession que de remercier leur chapelain.

LUCIFER.

Le curé Dowd a-t-il cédé ?

BELZÉBUTH.

Oui ! bien qu'avec mauvaise grâce.

LUCIFER.

Eh bien, il faut revenir à la charge. Que le curé Dowd, l'année prochaine, réussisse à chasser ce chapelain, ou qu'il n'y ait pas de procession.

BABEL.

C'est cola ; pas de quartier, morbleu !

LUCIFER.

Pour ce qui est du programme catholique, ne lui laissez pas de répit. Poursuivez-le de vos sarcasmes. Et si on tente de revenir à la charge sur le Code des Curés, mettez en avant la coterie masquée de la " Minerve."

BELZÉBUTH.

Savez-vous qu'une commission a été nommée par les Evêques pour étudier le Code des Curés ?

Tous, excepté Babel.

Non !

BELZEBUTH.

Et la commission a été unanime à condamner le livre.

PLUSIEURS VOIX.

Malheur !

BABEL.

Oui, mais le résultat n'en est point encore connu du public.

LUCIFER.

En ce cas, profitez-en et affirmez que les Evêques ont approuvé le Code.

Le démenti, il est vrai, viendra plus tard, toutefois comme vous aurez menti, il en restera toujours quelque chose.

TOUS.

Bravo ! Bravo !

LUCIFER.

Reste-t-il quelques communications à donner ou quelques instructions à recevoir ?

TOUS.

Non, tout est bien pour aujourd'hui.

LUCIFER.

Puisqu'il en est ainsi, hâtez-vous, Belzébuth et Babel, de reprendre le chemin du Canada. Allez ! vous avez les conseils de l'enfer, les vœux de la cour et les encouragements de votre maître à tous ! Allez, enseignez et faites ce qui vous a été dit ! Allez, et soyez infatigables ! Allez et ne craignez rien, vous portez la malice et la prudence de l'ancien serpent !

Relevez les courages que la Comédie Infernale aurait

pu abattre ; détruisez l'offet de cette maudite publication et pour ce, taisez-vous, ou, s'il faut absolument parler, pleurnichez et mentez, mentez toujours.

Ressuscitez le parti rouge, à l'aide du parti national, tuez, si c'est possible, le parti conservateur.

Toutefois, louez et défendez le gallicanisme tel qu'affirmé par certains politiques, légistes et journalistes dans les questions du démembrement et autres.

Pour tout dire en un mot : Guerre au Christ ! Guerre à l'Eglise !

Tous.

Guerre au Christ ! Guerre à l'Eglise !

BABEL.

A quand la prochaine réunion ?

LUCIFER.

A moins de nécessité absolue, nous attendrons le Vendredi-Saint. Et comme ce jour-là l'enfer ne peut rien ou presque rien sur les hommes, que toute la délégation vienne ; nous serons au grand complet et nous ferons une conjuration sans précédent dans les fastes infernales.

Tous, applaudissant avec un enthousiasme délirant.

Bravo ! Bravo ! Vive l'enfer ! Vive Lucifer ! Vive le radicalisme ! Vive le libéralisme ! Vive le gallicanisme ! Vive le parti national ! Vive la conjuration infernale ! Vive la délégation diabolique du Canada !

BABEL.

Mort à l'Illuminé.

Tous, avec rage.

Mort à l'Illuminé !

Tous.

ViveL EliberA LismeC AthoL IquE!!!

MoR TaluL TraM OntA NismE!!!

FIN DU TROISIÈME ACTE.

Quand la " Comédie Infernale " sera complètement terminée, l'auteur se propose, dans le cas où l'exposé des faits ne suffirait pas à ramener les esprits égarés et à réduire à l'impuissance les hypocrisies démasquées, de publier des séries de pièces justificatives comme complément de son œuvre. Cette publication accessoire peut être longue, très-longue ; personne n'ignore que les documents ne font pas défaut.

Pour le moment, l'auteur a résolu de faire paraître le premier fascicule de cette série. Il contiendra simplement ce qui concerne la polémique d'abord engagée, puis étranglée, sur ce qui a déjà paru de la " Comédie Infernale." Ce sera donc, sous une forme éditoriale, un véritable intermède nouveau, entre le troisième acte et le quatrième.—(NOTE DE L'ÉDITEUR.)

